



ÉCONOMIE

CAHIER C · LE DEVOIR · LES SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JANVIER 2014

DIFFICILE DÉBUT D'HIVER POUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

CANADA

Quelle déception!

45 900 emplois en moins
et un taux de chômage
en hausse à 7,2 %

CRAIG WONG
à Ottawa

L'économie canadienne a perdu 45 900 travailleurs en décembre et affiché pour 2013 la pire croissance du marché de l'emploi depuis 2009, ce qui a soulevé certaines inquiétudes quant à sa performance pour 2014.

Le taux de chômage a grimpé à 7,2% pour le dernier mois de l'année, comparativement à celui de 6,9% enregistré en novembre. Selon l'économiste en chef de BMO Marchés de capitaux, Doug Porter, ces désastreuses données sur l'emploi ajouteront de la pression sur le dollar canadien et pourraient alimenter les rumeurs entourant une éventuelle réduction du taux d'intérêt directeur de la Banque du Canada.

Le huard a cédé vendredi 42 centièmes à 91,73 cUS après avoir reculé jusqu'à 91,36 cUS en cours de séance, son plus faible niveau depuis septembre 2009.

Le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a déjà indiqué que le prochain changement apporté à la politique monétaire de la banque centrale pourrait aussi bien être une baisse du taux directeur qu'une hausse. Cependant, M. Porter a estimé qu'il faudrait probablement plus d'un mois de données décevantes sur le marché de l'emploi pour entraîner une réduction du taux directeur. «*Nous continuons de croire que la banque aura besoin de voir une période prolongée de sous-performance et même de plus faible inflation avant de simplement considérer un assouplissement*», a précisé M. Porter.

La baisse de décembre, la plus importante en

VOIR PAGE C 4 : CANADA



ANDREW BURTON AGENCE FRANCE-PRESSE

Déjà éprouvés par un froid polaire auquel ils ne sont pas habitués, les Américains sont en plus refroidis par les chiffres sur l'emploi divulgués vendredi.

ÉTATS-UNIS

Des chiffres qui laissent de glace

La création d'emplois a été médiocre en décembre, ce qui n'a pas empêché le taux de chômage de diminuer

VIRGINIE MONTET
à Washington

Des chiffres de l'emploi contrastés aux États-Unis pour décembre ont dressé un tableau de l'économie américaine qui laisse perplexe, montrant un taux de chômage en baisse malgré des créations d'emplois très décevantes.

Le taux de chômage a reculé bien davantage que prévu en décembre, perdant 0,3 point de pourcentage pour descendre à 6,7%, le plus bas niveau depuis octobre 2008, selon les chiffres du ministère du Travail parus vendredi. Mais dans le même temps, le faible niveau des créations d'emplois à 74 000, presque trois fois moins que les attentes, a choqué l'ensemble des prévisionnistes. C'est le plus faible score en trois ans.

Ce qui peut paraître comme une aberration, un taux de chômage en décline sensible associé à des créations d'emplois qui marquent le pas, s'explique en partie par les conditions météorologiques hivernales et par un déclin de la popu-

lation participant à la force de travail.

Un mois plus froid qu'à l'ordinaire a comprimé les embauches et même empêché 273 000 employés de travailler, un record sur dix ans pour un mois de décembre.

Dans le même temps, la population active a perdu 347 000 personnes en un mois, ramenant le taux de participation à l'emploi à 62,8%, ce qui explique en partie ce recul du chômage.

En outre, ces chiffres proviennent de deux études différentes: l'une menée auprès des ménages pour établir le taux de chômage, et une autre réalisée auprès des entreprises et des institutions publiques pour évaluer les créations d'emplois. «*Autant pour ADP!*», ironisait Jim O'Sullivan, économiste en chef pour les États-Unis chez High Frequency Economics, évoquant l'indicateur très observé par les marchés, qui annonçait mercredi 238 000 nouveaux emplois dans le seul secteur privé.

VOIR PAGE C 4 : ÉTATS-UNIS



STEVEN SENNE ASSOCIATED PRESS

Offres d'emploi dans le Boston Herald

Les géants de l'auto passent à la vitesse supérieure

Le salon de Detroit fera la démonstration que la confiance est revenue chez les constructeurs automobiles

VÉRONIQUE DUPONT
à New York

Le salon de l'automobile de Detroit s'ouvre lundi alors que les constructeurs américains ont retrouvé leur pleine forme et tentent à présent d'atteindre les sommets de ventes d'avant la crise du secteur.

Cette année, les constructeurs de Detroit, berceau de l'industrie automobile américaine, devraient afficher leur bonne santé. Quelque 15,6 millions de voitures ont été vendues aux États-Unis l'an dernier, un chiffre en hausse de 7,6%. Le secteur a donc fortement rebondi après être tombé en 2009 sous la barre des 10 millions de voitures vendues, et il vise maintenant les 17 millions de véhicules, record d'avant la crise.

«*Nous avons un cycle haussier dans le secteur [et] cet optimisme se voit sur les kiosques*», qui ont fait l'objet de quelque 200 millions de dollars de travaux, note Bob Shuman, président du salon de Detroit.

Le salon, l'un des principaux du monde aux côtés de ceux de Francfort, Genève, Paris, Pékin

ou Shanghai, commence officiellement lundi avec deux journées consacrées à la presse, puis des journées pour les professionnels avant d'ouvrir samedi ses portes au grand public jusqu'au 26 janvier. Plusieurs constructeurs donneront dès dimanche des conférences de presse: General Motors, Volkswagen et Mercedes.

Pour la ville de Detroit, aujourd'hui en faillite, le salon est l'un des points forts de l'année: «*il génère 365 millions de dollars chaque année pour la ville, c'est l'impact d'un Super Bowl*», la finale du championnat de football américain et l'événement sportif le plus suivi chaque année aux États-Unis, souligne M. Shuman.

Plus de 850 000 visiteurs sont attendus au salon, auquel participent 35 constructeurs présentant une cinquantaine de nouveaux véhicules, dont une quinzaine de prototypes.

Corvette et autres

Chevrolet va dévoiler une version coupé de sa voiture de sport Corvette Stingray, la Z06, un des véhicules les plus attendus. Porsche exposera pour sa part la Targa 911 2015, réédition

VOIR PAGE C 5 : AUTO



ANDREW BURTON AGENCE FRANCE-PRESSE

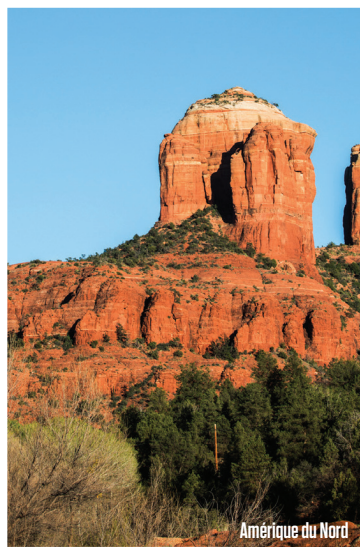
La Ford Mustang 2015 avait été montrée au monde début décembre 2013, au cours d'une émission de Good Morning America.

**C'EST COMME
VOUS
VOULEZ**



OBTENEZ 300\$ DE RABAIS PAR COUPLE*

À l'achat d'un circuit Transat Découvertes 2014 et bénéficiez aussi des rabais additionnels en brochure



club **voyages**
groupes

CIRCUITS EXCLUSIFS

AFRIQUE DU SUD INCLUANT LES CHUTES VICTORIA

**JOHANNESBOURG • CHUTES VICTORIA •
LE CAP • WINELANDS • ZULU NYALA • PARC
KRUGER • PILGRIM'S REST • PRETORIA**

➤ 15 JOURS/36 REPAS
➤ Du 10 au 25 MARS 2014
➤ DÉPART GARANTI ET ACCOMPAGNÉ
PAR RAYMOND PROVENÇAL

PRÉSENTATION - 20 JANVIER à 19H00

À PARTIR DE **6149 \$***
UNITED AIRLINES ET
SOUTH AFRICAN AIRLINES

CROISIÈRE AU GROELAND ET EN MER DE BAFFIN

À BORD DU BORÉAL 5★

**UNE ÎLE DU BOUT DU MONDE, D'UN AUTRE
MONDE, CELUI DU GRAND NORD AVEC SA
BANQUISE, SES ICEBERGS AUX COULEURS
IRISÉES ET SES AUBORES BORÉALES**

➤ 17 JOURS/42 REPAS
➤ Du 19 AOÛT au 5 SEPT. 2014
➤ DÉPART GARANTI ET ACCOMPAGNÉ
PAR YVES PETIT

PRÉSENTATION - 22 JANVIER à 19H00

À PARTIR DE **12 895 \$***
DELTA ET AIR FRANCE

INFORMATION PRÉSENTATIONS
3425 RUE BEAUBIEN EST
Inscrivez-vous auprès d'une des agences ci-dessous

club **voyages**
Berri
920 BOUL. DE MAISONNEUVE EST, MONTRÉAL
514-288-8688

club **voyages**
Crémazie
545 BOUL. CRÉMAZIE EST, MONTRÉAL
514-381-7535

club **voyages**
Rosemont
3425 RUE BEAUBIEN EST, MONTRÉAL
514-376-5910

ÉCONOMIE

VOS FINANCES

Salaire ou dividendes ?



GÉRARD BÉRUBÉ

Avec ces changements apportés aux lois fiscales. Avec la hausse du taux marginal d'imposition décrétée par plusieurs provinces. Avec, aussi, les modifications à l'imposition des dividendes entrant en vigueur cette année, l'arbitrage salaire-dividende doit être revisité. D'autant que le Québec continue de faire bande à part.

Dans son rapport sur les PME présenté en décembre dernier, le fiscaliste Jamie Golombek, expert en planification fiscale et successorale à la CIBC, met à jour cet arbitrage salaire-dividende dans un environnement d'intégration fiscale plus qu'imparfaite. On peut y lire, en résumé, qu'il est préférable qu'une partie du revenu soit imposée au sein de l'entreprise, puis versée au propriétaire sous forme de dividende, plutôt que de verser un salaire entièrement déductible pour l'entreprise, mais pleinement imposable entre les mains du propriétaire. C'est le cas dans toutes les provinces, sauf au Québec. On peut comprendre, aussi, que les propriétaires canadiens de PME pourraient se préparer une meilleure retraite s'ils investissaient l'excédent de leur trésorerie dans leur entreprise plutôt que de se verser un salaire tout simplement pour pouvoir cotiser à leur REER.

Ainsi, pour les propriétaires de PME devant retirer des fonds, « le versement de dividendes s'avère généralement la meilleure option pour le revenu admissible à la déduction accordée aux petites entreprises (plafonnée à 500 000 \$), en raison de l'avantage lié au taux d'imposition dans la majorité des provinces, qui varie de 0,56 % à 4,54 % en 2013 », soutient le fiscaliste. Ce n'est cependant pas le cas pour le Québec, qui affiche un léger désavantage fiscal, où le salaire est, dans ce cas-ci, théoriquement moins imposé.

Au-delà, pour le revenu d'une entreprise exploitée activement qui dépasse le plafond de la déduction, le versement d'un salaire est généralement préférable, en raison du désavantage lié au taux d'imposition dans la plupart des provinces, variant de 0,47 % à 5,88 %. Au Québec, ce désavantage est de 2,68 %.

Pour les propriétaires qui n'ont pas à retirer de fonds, il peut être avantageux de reporter le versement de dividendes à une année ultérieure, a ajouté Jamie Golombek. Bien qu'il y ait un impôt à payer relativement au report du versement des dividendes après 2013, l'avantage important lié au report de l'impôt pourrait annuler en partie ce coût. Cette année, l'avantage lié au report de l'impôt est de 25 % à 35,5 % dans toutes les provinces pour le revenu admissible à la déduction et de 13,30 % à 23,07 % pour le revenu d'une entreprise exploitée activement. Au Québec, l'avantage se chiffre respectivement à 30,97 % et à 23,07 %.

L'effet de ce report se fait davantage sentir si les sommes laissées dans l'entreprise sont importantes et si le mécanisme de report est à long terme.

Cotisations et retenues

La réflexion doit cependant être élargie. Car puisque le salaire (et non le dividende) entre dans la définition du revenu gagné, il ouvre la porte aux cotisations REER, qui sont calculées en pourcentage du revenu gagné (ce que le dividende ne permet pas). Pour 2014, le montant maximal de la cotisation est limité à 18 % du revenu gagné de 2013, pour un maximum de 24 270 \$ (23 820 \$ en 2013), ce qui commande un salaire de 134 833 \$ (132 333 \$ en 2013).

Face au REER, et selon les hypothèses retenues, les propriétaires de PME (assujetties au taux d'impôt le plus bas) auraient avantage à se verser des dividendes afin de couvrir leurs besoins courants et de conserver les fonds excédentaires dans leur entreprise, qui les investira. Dans son jeu de comparaison avec le REER, il suppose que le montant laissé dans l'entreprise est le même que celui qui aurait été injecté dans un REER. Et à la retraite, « plutôt que de retirer des fonds d'un REER ou d'un FERR, le propriétaire de l'entreprise vendrait des placements détenus par la société pour extraire le produit après impôts sous forme de dividende non déterminé ».

Cette distinction s'applique également à la cotisation au régime public de retraite, calculée en fonction d'un revenu gagné obtenu sous forme d'un salaire (et non d'un dividende). Cette distinction est souvent présentée comme favorisant le salaire. Or, vu sous l'angle du débours, on parle d'une cotisation versée tant par l'employeur que l'employé, qui peut atteindre un maximum de quelque 4000 \$ par année. Et le fiscaliste de se demander « si, au cours d'une carrière de 40 ans, les économies de cotisations ne pourraient pas être investies indépendamment dans un portefeuille diversifié afin de produire éventuellement un revenu de retraite plus important » que les prestations offertes par les régimes publics.

Enfin, ces considérations peuvent également s'appliquer aux cotisations à l'assurance-emploi. Les dividendes ne sont pas assujettis à l'assurance-emploi, mais le salaire l'est. Et cela concerne les propriétaires qui détiennent une participation de 40 % ou moins dans leur entreprise.

Faut y penser!



Barack Obama a dû vaincre bien des résistances pour faire adopter son projet d'assurance-maladie. Les ennuis informatiques qu'a connus le système d'inscription ont ajouté aux ennuis du président. Le gouvernement américain larguera CGI, lui préférant Accenture pour la suite des choses.

Obama largue CGI

La filiale américaine de la compagnie québécoise a été montrée du doigt pour les ratés du site Web Healthcare.gov

JULIEN ARSENAULT

Les nombreux problèmes rencontrés aux États-Unis par le Groupe CGI entourant le lancement du site Web « Healthcare.gov », au cœur de la réforme de l'assurance-maladie dans ce pays, ont finalement eu des conséquences sur ses relations avec le gouvernement Obama.

Les autorités fédérales américaines signeraient dès la semaine prochaine un contrat de 12 mois, évalué à 90 millions \$US, avec Accenture, selon l'Associated Press, qui cite une personne au courant du dossier qui a tenu à conserver l'anonymat.

Le *Washington Post* et l'agence Bloomberg avancent que le gouvernement américain estime que CGI Federal, une filiale américaine de la société informatique québécoise, n'a pas été assez efficace pour régler les problèmes du site Internet.

Le contrat de CGI Federal vient à échéance au mois de février mais il aurait pu être prolongé d'un ou deux ans. En septembre 2011, la filiale de l'entreprise établie à Montréal avait remporté le plus important contrat (93,7 millions) en lien avec le projet du site Healthcare.gov.

Les centres pour les services Medicare et Medicaid ont indirectement confirmé la nouvelle, vendredi, par voie de communiqué. « Nous travaillons avec nos partenaires afin de nous entendre mutuellement sur une transition », ont-ils fait savoir. Les autorités fédérales américaines auraient conclu que CGI, l'architecte principal de la plateforme, n'avait pas été efficace pour régler les problèmes qui sont survenus lors du lancement du site Healthcare.gov, en octobre dernier.

Certaines estimations avancent que le site Web était non fonctionnel pendant 60 % du temps dans les jours et les semaines qui ont suivi son lancement. Des millions d'Américains avaient ainsi connu des difficultés pour adhérer au nouveau régime de couverture médicale « Obamacare », qui constitue une portion clé de la stratégie du prési-

dent américain Barack Obama en matière d'assurance pour les soins de santé.

Depuis, environ deux millions de personnes ont été en mesure de s'enregistrer.

Cible de critiques

Le gouvernement Obama avait également indiqué, le mois dernier, que la majorité des problèmes avaient été réglés. Cela n'a toutefois pas empêché la filiale américaine du Groupe CGI d'être la cible de nombreuses critiques. Au cours des derniers mois, plusieurs reportages ont notamment mis en lumière certains problèmes que rencontrent encore des personnes qui tentent de compléter leur inscription.

Un analyste qui n'a pas voulu s'identifier a indiqué à La Presse canadienne que le Groupe CGI est probablement satisfait de ce dénouement, notamment en raison de l'attention médiatique négative générée par le dossier. « *Ultimement, vous tentez d'avoir un projet qui fonctionne, ce qui fait en sorte que tout le monde est content, a-t-il dit. Ce contrat ne représente pas un impact majeur sur le chiffre d'affaires de l'entreprise.* »

Plusieurs analystes et observateurs ont récemment estimé que ce dossier avait entaché la réputation du Groupe CGI à court terme, mais qu'à long terme les perspectives de la firme québécoise demeuraient positives, notamment en raison de l'acquisition de la firme européenne Logica.

En novembre dernier, le président et chef de la direction de CGI, Michael Roach, avait indiqué à des analystes que les clients de l'entreprise comprenaient le caractère complexe et unique du projet « Obamacare ». « *Ce n'est pas un simple site Web, mais plutôt une plateforme technologique intégrée très complexe qui, pour la première fois, combine le processus de sélection, d'inscription à une assurance et de détermination de l'admissibilité d'une assurance aux subventions du gouvernement, au même endroit et en temps réel* », avait dit M. Roach.

La Presse canadienne

Nouvelles enchères du spectre sans fil

Vancouver — Le gouvernement fédéral a annoncé vendredi la tenue l'an prochain de nouvelles enchères du spectre sans fil.

De passage à Vancouver à l'occasion de cette annonce, le ministre de l'Industrie, James Moore, a précisé que les enchères viseraient les licences pour services dans la bande de 2500 mégahertz.

Cette mise aux enchères s'ajoute à celle qui doit débuter plus tard ce mois-ci, pour la bande de 700 MHz.

Le gouvernement conservateur a fait de la concurrence au sein du secteur du sans-fil une priorité, ayant promis une série de mesures afin d'accroître la concurrence et de faire baisser les prix à l'avantage des consommateurs. M. Moore a indiqué que la mise aux enchères de 2015 serait assortie de strictes conditions afin de s'assurer que les fournisseurs de services qui obtiendraient les licences disponibles les exploiteront rapidement ou en seront privés.

La bande de 2500 mégahertz est idéale pour la technologie de prochaine génération devant permettre des connexions plus rapides, a précisé le ministre.

La Presse canadienne

Target: une fraude encore plus étendue

New York — Le détaillant américain Target a révélé vendredi que la fraude informatique dont il a été victime avant Noël avait touché les données confidentielles de 70 millions de clients, beaucoup plus que le chiffre tout d'abord évoqué.

La chaîne a aussi révélé que la fraude nuisait à ses affaires et elle a réduit ses prédictions de bénéfices et de ventes pour le quatrième trimestre.

Target avait d'abord indiqué en décembre que 40 millions de cartes de crédit ou de débit avaient été touchées par une fraude commise entre le 27 novembre et le 15 décembre.

Les noms des clients ont été volés, tout comme les numéros, dates d'expiration, numéros d'identification personnelle et codes intégrés à la bande magnétique des cartes.

Target a ajouté que les clients ne seraient pas responsables des dépenses effectuées frauduleusement avec leurs cartes. La compagnie offrira aussi une année gratuite de surveillance du crédit et de protection de l'identité aux consommateurs qui ont fréquenté ses magasins.

On ne dénombre aucune victime dans les établissements canadiens de Target.

Associated Press

Une lourde tâche attend le nouveau pdg de Yellow Média, Julien Billot

JULIEN ARSENAULT

Yellow Média se doit d'offrir des services en ligne plus « pertinents » afin que la transition de l'éditeur des Pages jaunes vers le secteur numérique, qui s'est amorcée au cours de la dernière décennie, soit couronnée de succès, estime son nouveau président et chef de la direction.

Lors d'une conférence téléphonique destinée aux analystes financiers, vendredi, Julien Billot a cependant refusé de préciser les moyens qu'il a l'intention de mettre de l'avant pour atteindre son objectif. « *Je viens juste d'arriver depuis un peu plus d'une semaine alors ça ne serait pas très pertinent à ce moment-ci* », a simplement dit l'ancien haut dirigeant de la société française Solocal Groupe, lorsqu'il a été questionné par les analystes.

M. Billot a cependant reconnu qu'il lui faudra un certain temps pour atteindre son objectif puisque le secteur de la publicité numérique est très concurrentiel, ce qui fait en sorte que les clients potentiels ont l'embarras du choix lorsque vient le temps d'annoncer. « *J'ai déjà passé beaucoup de temps avec les décideurs de l'entreprise et nous allons partager avec vous notre plan en ce qui a trait à notre stratégie à court et moyen terme* », a cependant indiqué le nouveau dirigeant de Yellow Média, faisant référence aux résultats du quatrième trimestre qui doivent être dévoilés par l'entreprise le mois prochain.

M. Billot n'a cependant pas exclu la possibilité de réaliser certaines acquisitions dans le secteur numérique afin d'accroître la présence de Yellow Média, sans toutefois en dire davantage. « *L'objectif demeure le même: augmenter le nombre de clients* », a affirmé le p.-d.g. de Yellow Média. *Vous avez toujours besoin du plus grand nombre possible de clients et nous allons considérer toutes les façons afin d'atteindre cet objectif.*

Trouver sa niche

L'éditeur des Pages jaunes tente de trouver sa niche dans le secteur numérique dans un contexte où la publicité destinée aux médias imprimés ne cesse de diminuer depuis de nombreuses années. Le mandat de M. Billot est clair: l'homme de 45 ans doit faire en sorte que le secteur numérique devienne la principale source de revenus de Yellow Média, qui a dans le passé supprimé plusieurs emplois, notamment 300 à l'automne, liés à ses activités des médias imprimés.

Au troisième trimestre, les revenus du secteur numérique ont représenté 43 % de l'ensemble des revenus de la société.

Le nouveau p.-d.g. de Yellow Média aura fort à faire pour faire progresser cette statistique, puisque la concurrence est féroce dans le secteur des services de publicité en ligne, notamment en raison de la présence de joueurs importants comme Google, Yahoo! et Bing. « *Le secteur numérique de la publicité est très fragmenté et de nouveaux joueurs arrivent dans le portrait à chaque minute* », a-t-il reconnu.

Aravinda Galappaththige, de Cannacord Genuity, estime que l'éditeur des Pages jaunes semble sur la bonne voie afin de réaliser sa transition vers le numérique. « *Yellow est une des seules entreprises canadiennes de ce secteur à avoir une stratégie en ce qui a trait au numérique* », écrit l'analyste dans un rapport. *Il y a peu de mouvement au sein des autres sociétés canadiennes.*

Aravinda Galappaththige rappelle également que déjà, près de la moitié des revenus de Yellow Média proviennent du secteur numérique. « *Il serait préférable que ces revenus [numériques] finissent par atteindre 60 %* », croit l'analyste. *[Yellow] doit mettre l'accent sur le numérique plutôt que les médias imprimés afin de croître.*

M. Billot, qui possède une vingtaine d'années d'expérience dans le secteur des médias numériques, succède à Marc Tellier, qui était le pdg de l'entreprise depuis 2001 avant de quitter au mois d'août dernier.

L'éditeur des Pages jaunes compte 2800 employés répartis à travers le Canada, dont près de 1000 uniquement à Montréal, a indiqué par courriel une porte-parole, Fiona Story.

La Presse canadienne

SNC-Lavalin décroche un contrat de 87 millions en Colombie

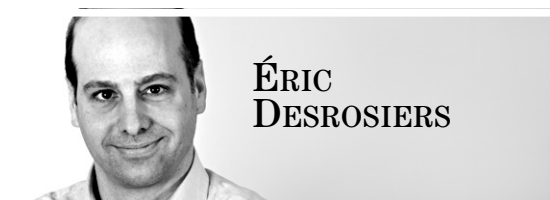
La multinationale montréalaise SNC-Lavalin a annoncé vendredi qu'elle a obtenu un contrat de services-conseils par Ecopetrol S.A. pour le transport de pétrole et la logistique, en Colombie. La valeur estimée de ce contrat s'élève à 87 millions. Ecopetrol est la plus grande entreprise de la Colombie et figure parmi les 50 premières sociétés pétrolières au monde. A ses activités en Colombie s'ajoutent des travaux d'exploration et de production au Brésil, au Pérou et aux États-Unis.

La Presse canadienne

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Vendre la peau d'un ours qu'on n'a pas encore vu



ÉRIC DESROSIERS

Le débat sur l'exploitation ou non des ressources pétrolières bat son plein au Québec alors qu'il nous manque encore des informations essentielles, à commencer par la nature et l'importance de ces ressources.

Onze personnalités du monde politique et économique, dont l'ancien premier ministre péquiste Bernard Landry, l'ancienne ministre des Finances libérale Monique Jérôme-Forget, et la p.-d.g. de la Fédération des chambres de commerce du Québec, Françoise Bertrand, ont publié cette semaine un manifeste en appelant les Québécois à « tirer profit collectif de notre pétrole ». Court (quatre pages), mais s'appuyant tout de même sur des statistiques et des exemples, cet appel semble à la fois modéré et plein de bon sens. Il souligne qu'il serait fou de ne pas exploiter notre propre or noir quand on sait qu'on achète actuellement le nôtre à l'étranger à hauteur de 11 à 14 milliards par année, et que, même dans le meilleur des cas, la fin de l'utilisation des carburants fossiles n'est probablement pas pour demain, ni pour le jour d'après.

Les avantages pour une économie d'exploiter

ses propres réserves pétrolières apparaissent tellement évidents à certains commentateurs qu'ils se demandent comment on peut même se poser la question. Il n'y a qu'au Québec ou sur Mars qu'on peut hésiter à saisir une pareille chance, écrivait l'un d'eux vendredi.

Les auteurs du manifeste y formulent trois recommandations qui ne sauraient mieux souligner certaines des raisons de cette anomalie extraterrestre. L'une de ces recommandations est que le débat se fasse dans le respect (salutation à notre commentateur planétologue) et sur la base « d'informations vérifiées ». Ce qui amène tout de suite à une deuxième recommandation voulant que des tests soient réalisés « afin de confirmer le potentiel d'exploitation ».

Quel or noir?

Voilà, en effet, une fort judicieuse question. On peut bien rêver de tous les milliards de revenus pétroliers qu'on veut, encore faut-il commencer par savoir si cet or noir est bien là où on le dit, et sous une forme et dans une quantité suffisante pour que son exploitation soit véritablement rentable. Rappelons que, jusqu'à nouvel ordre, le Québec ne dispose toujours pas de gisement pétrolier commercialement exploitable.

Et ce fameux gisement 40 milliards de barils de pétrole sur l'île d'Anticosti, demandez-vous? Pour le moment, on ne sait pas s'il y en a réellement autant qu'on le dit. Mais ce que l'on sait, c'est qu'il est question de pétrole de schiste et que les technologies existantes ne permettraient d'en extraire que de 1% à 3%, selon l'in-

génieur géologue Marc Durand, 5% à tout casser, si l'on se fie aux promoteurs du projet. Un tel projet d'extraction par fracturation commanderait le forage de 12 000 à 15 000 puits regroupés en quelque 2000 plateformes installées tous les deux kilomètres dans une île au milieu de nulle part et dépourvue d'infrastructures. « Le potentiel d'Anticosti est encore très imprécis », admettait encore vendredi, dans *Le Journal de Montréal*, la ministre québécoise des Ressources naturelles Martine Ouellet.

Et que dire de ce gisement Old Harry dans le golfe du Saint-Laurent que le Québec a en garde partagée avec Terre-Neuve? On parle d'une réserve de 2 milliards de barils de pétrole conventionnel, cette fois, ce qui permettrait, théoriquement, de le siphonner complètement. A moins qu'on n'y trouve seulement du gaz naturel, auquel cas son intérêt économique serait gravement remis en cause, le prix du gaz faisant du rase-mottes en Amérique du Nord depuis la ruée vers le gaz de schiste aux États-Unis.

Reste alors la Gaspésie, où l'on cherche du pétrole depuis 150 ans. L'or noir qu'on espère y trouver serait vraisemblablement du pétrole de schiste, comme sur l'île d'Anticosti. Le projet le plus avancé (Haldimand 4) compte sur un gisement de seulement 7,7 millions de barils, à un jet de pierre du cœur de la ville de Gaspé. Un peu plus loin, on trouve le projet beaucoup plus préliminaire du gisement de Galt et ses 300 millions de barils présumés. Rappelons que le Québec consomme environ 110 millions de barils de pétrole par an.

Et l'or vert?

La troisième et dernière recommandation des auteurs du manifeste de la semaine dernière est qu'on ne permette qu'une exploitation pétrolière reposant sur « de hauts standards de protection de l'environnement ». Or, la revue de l'ensemble des technologies d'exploitation, des écosystèmes et des activités humaines (notamment la pêche et le tourisme) en cause notamment dans les projets dans l'île d'Anticosti et de Old Harry « fait ressortir plusieurs lacunes dans l'état actuel des connaissances », rapportait en septembre, non pas de méchants écologistes bornés, mais une volumineuse étude de 800 pages commandée par Québec à la firme de génie-conseil Genivar. Chose certaine, y disait-on entre autres, le gouvernement fédéral n'est pas très aidant, ces temps-ci, en matière de protection de l'environnement et « la capacité d'intervention en cas de déversement accidentel en mer est actuellement déficiente ».

Il nous manque donc toujours, pour le moment, les « informations vérifiées » nécessaires pour faire un débat « respectueux » et un choix éclairé dans cette affaire.

Il y a peu de temps encore, il était urgent de construire de nouveaux barrages hydroélectriques et des ports méthaniers pour vendre toute cette énergie aux Américains. Aujourd'hui, les États-Unis nagent dans le gaz de schiste et le Québec ne sait plus quoi faire de son électricité. Prenons le temps de faire les choses comme il faut cette fois-ci.

MARCHÉS BOURSIERS

TORONTO

S&P TSX
13 747,52 ▲ +118,11
▲ +0,9%



NEW YORK

S&P 500
1842,37 ▲ +4,24
▲ +0,2%

NASDAQ
4174,66 ▲ +18,47
▲ +0,4%

DOW JONES
16 437,05 ▼ -7,71

PÉTROLE

92,72
+1,06 \$US
+1,2 %

OR
1246,90
+17,50 \$US
+1,4 %

DOLLAR CANADIEN
91,73
-0,42 \$US
-0,5 %

1\$US = 1,0901
67,13
-0,60 euros
1 EURO = 1,4896

| Titre | Symbole | Fermature | Variation (%) | Volume (000) | Titre | Symbole | Fermature | Variation (%) | Volume (000) |
|-------|---------|-----------|---------------|--------------|-------|---------|-----------|---------------|--------------|
|-------|---------|-----------|---------------|--------------|-------|---------|-----------|---------------|--------------|

LES INSDIS DE LA BOURSE DE TORONTO

| | | | | | |
|-----------------|-------------|--------|-------|--------|-------|
| S&P TSX | SPT13747.52 | 118.11 | 0.87 | 182516 | |
| S&P TX20 | TX20 | 620.53 | 8.25 | 1.35 | 69580 |
| S&P TX60 | TX60 | 791.21 | 7.20 | 0.92 | 89021 |
| S&P TX60 Cap. | TX6C | 874.92 | 7.97 | 0.92 | 89021 |
| Cons. de base | TTC5 | 304.02 | 1.00 | 0.33 | 6376 |
| Cons. discrét. | TTC6 | 136.54 | 1.28 | 0.95 | 5672 |
| Énergie | TTE1 | 272.88 | 3.46 | 1.28 | 47962 |
| Finance | TTF5 | 231.49 | 0.07 | 0.03 | 18813 |
| Aurifère | TTGD | 166.69 | 6.00 | 3.73 | 47669 |
| Santé | THHC | 96.40 | 0.86 | 0.90 | 921 |
| Tech. de l'info | TTTK | 36.10 | -0.22 | -0.61 | 8519 |
| Industrie | TTIN | 166.18 | 2.84 | 1.74 | 18036 |
| Matériaux | TTMT | 234.49 | 5.57 | 2.43 | 58095 |
| Immobilier | TTRE | 236.60 | 1.65 | 0.70 | 5811 |
| Télécoms | TTTS | 118.01 | 1.00 | 0.85 | 3211 |
| Sev. collect. | TTUT | 207.25 | 0.92 | 0.45 | 4302 |
| Métaux/minéraux | TTMN | 779.75 | 10.04 | 1.30 | 9219 |

TSX CROISSANCE

| | | | | | |
|-------------|----|--------|------|------|-------|
| TSX Venture | JX | 966.55 | 9.85 | 1.03 | 59832 |
|-------------|----|--------|------|------|-------|

ENTREPRISES DE CONSUMATION DISCRÉTIONNAIRE

| | | | | | |
|--------------------|-------|--------|-------|-------|------|
| Alim. Couche-Tard | ATD.B | 78.95 | -0.25 | -0.32 | 290 |
| Canadian-Tire | CTC.A | 100.00 | 0.20 | 0.20 | 107 |
| Cogeco | CCA | 49.93 | 0.80 | 1.63 | 46 |
| Corus | CJR.B | 24.95 | -0.13 | -0.52 | 227 |
| Groupe TVA | TVA.B | 9.39 | 0.04 | 0.43 | 1 |
| Jean Coutu | PJC.A | 18.59 | 0.10 | 0.54 | 465 |
| Loblav | L | 44.08 | 0.47 | 1.08 | 1118 |
| Magna | MG | 90.30 | 1.80 | 2.03 | 484 |
| Metro | MRU | 65.67 | -0.30 | -0.45 | 334 |
| Quebecor | QBR.B | 26.29 | -0.26 | -0.98 | 169 |
| Rona | RON | 13.02 | 0.13 | 1.01 | 147 |
| Saputo | SAP | 49.85 | 0.84 | 1.71 | 232 |
| Shaw | SJR.B | 25.71 | 0.23 | 0.90 | 898 |
| Shoppers Drug Mart | SC | 59.18 | 0.23 | 0.39 | 3474 |
| Tim Hortons | THI | 61.00 | -0.20 | -0.33 | 387 |
| Transat A.T. | TRZ.B | 12.74 | -0.11 | -0.86 | 92 |
| Yellow Media | Y | 22.35 | -0.03 | -0.13 | 49 |

ÉNERGIE

| | | | | | |
|----------------------|-----|-------|-------|-------|------|
| Canameco | CCO | 22.09 | 0.30 | 1.38 | 1414 |
| Canadian Natural | CNQ | 36.19 | 1.08 | 3.08 | 3469 |
| Canadian Oil Sands | COS | 19.97 | 0.11 | 0.55 | 2434 |
| Enbridge | ENB | 47.20 | 0.06 | 0.13 | 683 |
| EnCana | ECA | 19.05 | 0.33 | 1.76 | 2688 |
| Enerplus | ERF | 19.16 | 0.28 | 1.48 | 527 |
| Pengrowth Energy | PGF | 6.62 | 0.07 | 1.07 | 523 |
| Pétrolière Impériale | IMO | 46.21 | 0.14 | 0.30 | 402 |
| Suncor Energy | SU | 37.96 | 0.67 | 1.80 | 2563 |
| Talisman Energy | TLM | 12.42 | 0.15 | 1.22 | 831 |
| TransCanada | TRP | 48.03 | -0.09 | -0.19 | 852 |
| Valener | VNR | 15.34 | 0.00 | 0.00 | 40 |

FINANCIÈRES

| | | | | | |
|-------------------|--------|-------|-------|-------|------|
| B. CIBC | CM | 88.22 | -0.41 | -0.46 | 932 |
| B. de Montréal | BMO | 71.35 | 0.14 | 0.20 | 1379 |
| B. Laurentienne | LB | 46.56 | 0.32 | 0.69 | 136 |
| B. Nationale | NA | 88.10 | 0.17 | 0.19 | 669 |
| B. Royale | RY | 71.18 | 0.06 | 0.08 | 1700 |
| B. Scotia | BNS | 64.43 | -0.08 | -0.12 | 1188 |
| B. TD | TD | 97.69 | -0.37 | -0.38 | 1360 |
| Brookfield Asset | BAM.A | 40.79 | 0.37 | 0.92 | 445 |
| Cominar Real | CUF.UN | 18.78 | 0.15 | 0.81 | 337 |
| Corp. Fin. Power | PWF | 35.04 | 0.08 | 0.23 | 311 |
| Fin. Manuvie | MFC | 22.09 | 0.10 | 0.45 | 6134 |
| Fin. Sun Life | SFL | 38.19 | 0.18 | 0.47 | 1221 |
| Great-West Lifeco | GWO | 32.09 | 0.21 | 0.66 | 374 |
| Industrielle All. | IAG | 46.55 | -0.51 | -1.08 | 124 |
| Power Corporation | POW | 30.88 | 0.07 | 0.23 | 634 |
| TMX | X | 50.00 | 0.60 | 1.21 | 9 |

INDUSTRIELLES

| | | | | | |
|------------------|-------|--------|-------|-------|------|
| Air Canada | AC.B | 8.36 | 0.41 | 5.16 | 5711 |
| Bombardier | BBD.B | 4.51 | 0.12 | 2.73 | 7201 |
| CAE | CAE | 13.83 | 0.00 | 0.00 | 514 |
| Canadian Pacific | CP | 167.07 | 5.88 | 3.65 | 280 |
| Chemin de fer CN | CNR | 59.39 | 0.82 | 1.40 | 928 |
| SNC-Lavalin | SNC | 49.28 | 0.54 | 1.11 | 255 |
| Transcontinental | TCLA | 13.88 | 0.40 | 2.97 | 189 |
| TransForce | TFI | 24.35 | -0.03 | -0.12 | 245 |

ENTREPRISES DE MATÉRIAUX

| | | | | | |
|--------------------|-------|-------|------|------|------|
| Agrium | AGU | 99.80 | 1.60 | 1.63 | 552 |
| Barrick Gold | ABX | 19.82 | 0.58 | 3.01 | 4187 |
| Goldcorp | G | 25.29 | 0.98 | 4.03 | 2754 |
| Kinross Gold | K | 4.91 | 0.11 | 2.29 | 3961 |
| Mines Agnico-Eagle | AEM | 29.68 | 1.46 | 5.17 | 1602 |
| Potash | POT | 36.34 | 0.41 | 1.14 | 3303 |
| Teck Resources | TCK.B | 25.91 | 0.19 | 0.74 | 1221 |

SERVICES PUBLICS

| | | | | | |
|-----------|-----|-------|-------|-------|-----|
| Fortis | FTS | 30.39 | -0.08 | -0.26 | 464 |
| TransAlta | TA | 13.95 | 0.14 | 1.01 | 464 |

TECHNOLOGIE

| | | | | | |
|------------|-------|-------|-------|-------|------|
| BlackBerry | BB | 9.56 | 0.09 | 0.95 | 3009 |
| CGI | GIB.A | 34.37 | -0.88 | -2.50 | 4226 |

TELECOMMUNICATIONS

| | | | | | |
|-------------|-------|-------|-------|-------|------|
| BCE | BCE | 46.15 | 0.88 | 1.94 | 1548 |
| Bell Aliant | BA | 26.49 | -0.07 | -0.26 | 318 |
| Rogers | RCL.B | 47.30 | 0.25 | 0.53 | 475 |
| Telus | T | 36.58 | 0.30 | 0.83 | 612 |

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

| | | | | | |
|------------------|-----|-------|------|------|------|
| iShares DEX | XBB | 30.27 | 0.16 | 0.53 | 105 |
| iShares MSCI | XEM | 24.75 | 0.62 | 2.57 | 6 |
| iShares MSCI EMU | EZU | 41.13 | 0.40 | 0.98 | 2608 |
| iShares S&P 500 | XSP | 21.13 | 0.05 | 0.24 | 578 |
| iShares S&P/TSX | XIC | 21.71 | 0.18 | 0.84 | 98 |

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

| | | | | | |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|------|
| MANULIFE FINANCIAL | MFC | 22.09 | 0.10 | 0.45 | 6134 |
| AIR CANADA | AC.B | 8.36 | 0.41 | 5.16 | 5711 |
| WHITECAP RESOURCES | WCP | 12.25 | -0.08 | -0.65 | 5392 |
| CGI GROUP INC | GIB.A | 34.37 | -0.88 | -2.50 | 4226 |
| BARRICK GOLD CORP | ABX | 19.82 | 0.58 | 3.01 | 4187 |
| ATHABASCA OIL CORP | ATH | 6.99 | 0.17 | 2.49 | 4028 |
| YAMANA RES INC | YRI | 9.92 | 0.33 | 3.44 | 3540 |
| SHOPPERS DRUG MART | SC | 59.18 | 0.23 | 0.39 | 3474 |
| CANADIAN NATURAL | CNQ | 36.19 | 1.08 | 3.08 | 3469 |
| POTASH CORP | POT | 36.34 | 0.41 | 1.14 | 3303 |

LES GAGNANTS EN %

| | | | | | |
|--------------------|------|-------|------|------|------|
| SILVER STANDARD | SSO | 8.26 | 0.59 | 7.69 | 251 |
| PAREX RESOURCES | PXT | 7.18 | 0.49 | 7.32 | 816 |
| S&P TSX GLOBAL | HGU | 7.61 | 0.50 | 7.03 | 930 |
| COMEX SILVER BULL | HZU | 7.32 | 0.41 | 5.93 | 362 |
| AIR CANADA | AC.A | 8.38 | 0.46 | 5.81 | 176 |
| OSISKO MINING CORP | OSK | 5.17 | 0.28 | 5.73 | 3204 |
| CANACCORD GENUITY | CF | 7.16 | 0.38 | 5.60 | 284 |
| FIRST MAJESTIC | FR | 11.51 | 0.58 | 5.31 | 453 |
| SILVER WHEATON | SLW | 23.26 | 1.17 | 5.30 | 1495 |
| DETOUR GOLD CORP | DGC | 5.27 | 0.26 | 5.19 | 1731 |

LES PERDANTS EN %

| | | | | | |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|------|
| HORIZONS BETA | HGD | 19.08 | -1.48 | -7.20 | 688 |
| HORIZONS BETAPRO | HZD | 7.74 | -0.47 | -5.72 | 233 |
| HORIZONS BETAPRO | HVU | 6.74 | -0.37 | -5.20 | 731 |
| FINANCIAL 15 SPLIT | FTN | 9.81 | -0.42 | -4.11 | 405 |
| SHAWCOR LTD | SCL | 39.13 | -1.57 | -3.86 | 830 |
| HORIZON NORTH | HNL | 9.45 | -0.25 | -2.58 | 377 |
| CGI GROUP INC | GIB.A | 34.37 | -0.88 | -2.50 | 4226 |
| DESCARTES SYSTEMS | DSG | 14.36 | -0.32 | -2.18 | 357 |
| SUPERIOR PLUS CORP | SPB | 12.19 | -0.27 | -2.17 | 371 |
| MTY FOOD GROUP INC | MTY | 32.65 | -0.68 | -2.04 | 362 |

LES GAGNANTS EN \$

| | | | | | |
|--------------------|-----|--------|------|------|------|
| CANADIAN PACIFIC | CP | 167.07 | 5.88 | 3.65 | 280 |
| STANTEC INC | STN | 67.99 | 2.21 | 3.36 | 175 |
| VALEANT | VRX | 145.50 | 1.99 | 1.39 | 326 |
| MAGNA INTL INC | MG | 90.30 | 1.80 | 2.03 | 484 |
| AGRIUM INC | AGU | 99.80 | 1.60 | 1.63 | 552 |
| AGNICO EAGLE MINES | AEM | 29.68 | 1.46 | 5.17 | 1602 |
| SILVER WHEATON | SLW | 23.26 | 1.17 | 5.30 | 1495 |
| CANADIAN NATURAL | CNQ | 36.19 | 1.08 | 3.08 | 3469 |
| GOLDCORP INC | G | 25.29 | 0.98 | 4.03 | 2754 |
| FRACO-NEVADA CORP | FNV | 45.90 | 0.97 | 2.16 | 458 |

LES PERDANTS EN \$

| | | | | | |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|------|
| SHAWCOR LTD | SCL | 39.13 | -1.57 | -3.86 | 830 |
| HORIZONS BETA | HGD | 19.08 | -1.48 | -7.20 | 688 |
| CGI GROUP INC | GIB.A | 34.37 | -0.88 | -2.50 | 4226 |
| EMPIRE CO LTD | EMP.A | 72.58 | -0.71 | -0.97 | 122 |
| MTY FOOD GROUP INC | MTY | 32.65 | -0.68 | -2.04 | |

ÉCONOMIE

VOS PLACEMENTS

Que penser des fonds négociés en Bourse?

J'ai transféré près de 80% de mes avoirs dans des fonds indiciels (REER et li-
quide). J'ai 60 ans, je compte commen-
cer à décaisser vers 63 ans. Est-ce risqué?

Mes deux conseillers de la Banque Nationale m'affirment que non.
F. L.

Je l'ai souvent dit, je ne suis pas très chaud pour tous les produits concoctés par des intermédiaires financiers. C'est le cas des fonds communs d'investissement et des fonds négociés en Bourse. Cela dit, des deux, les fonds négociés m'apparaissent comme une forme de placement plus attrayante à cause de leurs frais inhérents passablement inférieurs à ceux exigés par les fonds communs, surtout par ceux constitués d'actions. À propos des risques, celui d'une possible faillite d'un des fonds est pratiquement nul. Le principal risque auquel vous êtes confrontés dans le cas des FNB, c'est le risque de marché. Une débandade des indices auxquels vos fonds négociés sont liés entraînerait évidemment une perte de valeur importante de vos placements.

Cela dit, dans tous les cas, il s'agit de produits que les intermédiaires financiers, à l'imagination particulièrement fertile, ne manqueront pas de multiplier indéfiniment ou presque. C'est compréhensible: il tire de ces produits de riches commissions. À l'origine, les FNB ont été créés de sorte que leur structure puisse suivre le comportement d'un indice boursier ou obligataire

donné. Aujourd'hui, on crée des FNB pour vous protéger contre un désastre financier, pour miser sur une possible débandade d'un secteur, sur les comportements saisonniers à la Bourse, etc. La multiplication de ces fonds fait en sorte que plusieurs sont peu liquides, leur volume transigé sur le parquet étant très faible.

Par ailleurs, gérer son portefeuille comme un indice boursier me titille beaucoup. Un trop grand nombre de titres dans un portefeuille donné a pour effet de diluer son rendement potentiel à long terme. Lorsque vous achetez un FNB lié à l'indice S&P/TSX, vous liez le rendement de votre argent à plus de 200 entreprises. Une telle diversification limite grandement, de mon point de vue, le rendement potentiel de votre placement. Pour ma part, j'estime que tout portefeuille d'actions ne devrait pas contenir plus de 15 titres de sociétés distinctes. Idéalement, je suggère pour la plupart des épargnants de répartir leur portefeuille d'actions entre, au maximum, les titres de huit grandes entreprises distinctes, versant de bons dividendes et dominant leur secteur d'activité. Cette répartition doit se faire de manière à participer à au moins quatre, préférablement cinq, secteurs-clés de notre économie.

Les investisseurs qui optent pour les fonds communs et les FNB se trouvent trop souvent à éparpiller leurs sous. J'ai déjà vu des personnes détenir dans leur portefeuille 15 fonds communs d'investissement distincts. Elles sont ainsi parvenues à couvrir la planète avec quelques dizaines

de milliers de dollars investis.

Quant aux FNB liés à des indices obligataires, la plupart sont liés à des indices composés d'obligations à long terme. Certains le sont à des obligations d'entreprises à long terme, ce qui permet d'obtenir un rendement de l'ordre de 4% dans certains cas. Et tous ont profité, jusqu'à tout récemment, du fait que les taux d'intérêt ont continué de reculer au cours des dernières années. Mais, advenant une nouvelle tendance à la hausse des taux d'intérêt, la valeur marchande des unités de ces FNB pourrait reculer rapidement car, comme vous le savez, lorsque les taux grimpent, la valeur marchande des obligations recule, et vice-versa. Et elle reculera sensiblement alors que les coupons d'intérêt de ces obligations sont souvent très faibles, soit de moins de 3%.

Gérer moi-même mon régime de retraite?

J'ai 46 ans, je suis célibataire. Je quitte un emploi de professionnel au gouvernement fédéral après 25 ans. Je vais continuer à pratiquer, mais à temps partiel. Je vais consacrer le plus de temps possible à des activités artistiques qui ne rapporteront peut-être jamais d'argent mais qui m'aideront dans mon épanouissement personnel. J'ai accumulé un fonds de retraite d'environ un demi-million de dollars. Que devrais-je faire avec? Le laisser entre les mains du gestionnaire du fédéral ou le confier à quelqu'un? Autres renseignements: j'ai fini de rembourser l'hypothèque

de mon condo (valeur d'environ 125 000 \$) et j'ai 60 000 \$ dans des REER.

E. M.

La première question à vous poser ici est la suivante: quel rendement dois-je obtenir des sommes encaissées de mon régime de retraite, en les gérant moi-même, pour m'assurer une rente au moins équivalente, sinon supérieure, à celle promise par mon employeur à l'âge de ma retraite? Si ce rendement composé annuel requis sur vos investissements est inférieur à 3%, vous pourriez avoir intérêt à encaisser la valeur actuelle de votre régime de retraite pour l'investir vous-même. Je dis bien «pourriez», car tout dépend de votre intérêt envers le placement et de vos aptitudes en la matière. Vous dites vouloir prendre votre retraite dès maintenant, à 46 ans, pour vous consacrer à des activités artistiques, rémunératrices ou non. Selon ces propos, j'en déduis que le monde du placement semble bien loin de vos intérêts personnels. Si tel est le cas, je vous suggère de laisser ladite somme de 500 000 \$ dans la caisse de retraite de votre employeur. Cela est d'autant plus vrai que votre employeur est le gouvernement canadien. Votre rente, qui correspondra probablement à 50% ou plus de votre salaire moyen annuel des dernières années, est garantie par l'employeur, qui jouit de la plus haute cote de crédit au pays.

echiasson@proplacement.qc.ca

Classe Internet: www.proplacement.qc.ca

La Chine au premier rang du commerce mondial

JULIEN GIRAULT

à Pékin

La Chine s'est dite vendredi assurée d'être désormais la première puissance commerciale mondiale, en annonçant pour 2013 un volume d'échanges annuel pour la première fois supérieur à 4000 milliards de dollars.

Les exportations chinoises ont grimpé en 2013 de 7,9%, à 2210 milliards de dollars, tandis que les importations croissaient de 7,3%, à 1950 milliards, selon des chiffres publiés vendredi par les douanes. L'excédent commercial a donc gonflé de 12,8% en 2013, à 260 milliards — après un bond de presque 50% l'année précédente.

Au total, le volume du commerce extérieur a progressé de 7,6% en 2013 (à 4160 milliards), en deçà de l'objectif gouvernemental d'une croissance de 8%. Mais avec ce niveau record, «il est presque confirmé que la Chine a détrôné les États-Unis pour la première fois l'an dernier, au premier rang mondial en termes d'échanges commerciaux de biens» [excluant les services], s'est félicité le porte-parole des douanes, Zheng Yuesheng.

Des commentateurs avaient estimé en février que ce basculement avait eu lieu dès 2012. Mais les douanes chinoises ont mis en avant des différences techniques dans le calcul des statistiques des deux pays, et estiment que ce n'est que l'an dernier que la Chine a surpassé son rival — même si les chiffres américains pour 2013 ne sont pas encore publiés.

Les échanges commerciaux de la deuxième économie mondiale pour décembre ont cependant offert un tableau



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Le volume du commerce extérieur de la Chine a atteint 4160 milliards en 2013.

plus mitigé. L'excédent commercial chinois s'est nettement réduit le mois dernier, baissant de 17,4% sur un an à 25,64 milliards — très en dessous des prévisions des économistes interrogés par Dow

8,3% en décembre, à 182,1 milliards, une performance bien meilleure qu'attendu, qui «suggère que la demande intérieure se maintient solidement», a souligné M. Lu.

Regain de vigueur

L'économie chinoise a enregistré un net regain de vigueur au troisième trimestre, et les autorités chinoises ont annoncé un ambitieux programme de réformes en vue de rééquilibrer la croissance du pays au détriment des investissements dans les infrastructures et en faveur de la consommation intérieure. Ce qui pourrait, aux côtés d'un environnement international «plus favorable», continuer de

soutenir le commerce chinois en 2014, selon les autorités douanières.

L'Union européenne (UE) a confirmé l'an dernier sa place de premier partenaire commercial de la Chine, suivie par les États-Unis, les pays de l'ASEAN (Association des nations du Sud-est asiatique), Hong Kong et le Japon. Les échanges vers les marchés traditionnels que représentent l'UE, les États-Unis et le Japon (absorbant à eux trois 33,5% du commerce extérieur chinois) ont en revanche reculé de 1,7% l'an dernier — suggérant une progression plus vigoureuse des échanges avec les économies émergentes.

Les analystes se montrent cependant bien plus prudents sur les perspectives pour 2014,

La difficile traversée de Target

Toronto — Le détaillant américain Target a fait savoir vendredi que la faiblesse des ventes de ses magasins canadiens aurait un impact plus important que prévu sur les résultats financiers de son quatrième trimestre. La chaîne de magasins a indiqué avoir été contrainte de réduire ses prix afin d'écouler un trop-plein de marchandises, ajoutant que cela affectait sa marge brute. Target s'attend maintenant à une perte nette d'environ 45 CUS par action pour le trimestre, soit davantage que la perte de 22 CUS à 32 CUS par action qui avait tout d'abord été prévue. Target exploite 124 magasins à travers le Canada, à la suite d'un lancement fortement médiatisé l'an dernier. Toutefois, la chaîne a depuis reconnu que sa traversée au nord de la frontière, fortement attendue, s'était révélée difficile, alors qu'elle fait face à des coûts d'expansion élevés de même qu'à des ventes moins élevées que prévu. Certains consommateurs ont déploré le fait que les tablettes de certains magasins canadiens de Target étaient presque vides.

La Presse canadienne

Agence France-Presse

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE | Voir au futur

Appel de candidatures

Faculté des lettres et sciences humaines :
PROFESSEUR OU PROFESSEUR EN INFORMATION ET COMMUNICATION PUBLIQUE (offre 01923)

PROFESSEUR OU PROFESSEUR EN PSYCHOLOGIE ORGANISATIONNELLE (offre 01922)

Faculté des sciences :
PROFESSEUR OU PROFESSEUR EN INFORMATIQUE (offre 01904)

Faculté d'administration :
PROFESSEUR OU PROFESSEUR EN FINANCE – LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE (offre 01891)

PROFESSEUR SUPPLÉANTE OU PROFESSEUR SUPPLÉANT EN MARKETING (offre 01890)

PROFESSEUR OU PROFESSEUR EN MARKETING (offre 01889)

PROFESSEUR OU PROFESSEUR EN MARKETING INTERNATIONAL (offre 01888)

L'UdeS valorise la diversité, l'égalité et l'équité en emploi.

Voyez la description complète de toutes nos offres d'emploi et soumettez votre candidature en ligne.

USherbrooke.ca/emplois

AUTO

SUITE DE LA PAGE C 1

contemporaine d'un modèle des années 1960 mi-coupé mi-décapotable et dont elle garde le look rétro. La nouvelle Ford Mustang, déjà présentée à la presse à travers le monde, sera montrée au grand public pour la première fois «et il sera intéressant de voir comment il réagit», note M. Shuman.

Chrysler, désormais filiale à 100% de l'italien Fiat, présentera une nouvelle version de sa berline de taille moyenne Chrysler 200. «Elle utilise un châssis Alfa Romeo, ce sera un bon exemple de la collaboration entre Fiat et Chrysler», fait valoir Michelle Krebs, analyste du site spécialisé Edmunds.com.

Le coréen Kia dévoilera un prototype attendu de voiture sportive, la GT4 Stinger. Mercedes présentera pour sa part un prototype de 4x4 GLA-Class.

En matière de tendances,

«nous continuons à observer un contraste entre les véhicules à plus forte puissance motrice et parallèlement une moindre consommation» remarque Bob Shuman. Un avis partagé par Dave Sargent, de la maison de recherche JD Power. Il note aussi plus de prototypes que lors des quelques dernières années, signe que «l'industrie a confiance en elle-même».

«Même les voitures très rapides affichent aujourd'hui ce que je considère comme une consommation d'essence décente, ce qui n'était pas le cas il y a sept ans», ajoute-t-il. «Il faut voir la place que les petites voitures vont désormais occuper sur le marché américain alors que les prix de l'essence se stabilisent. Les gens reviennent aux véhicules plus gros» et privilégient «l'allure sportive», alors qu'avec la crise et l'envolée des prix pétroliers en 2008-2009 ils avaient de plus en plus opté pour les compactes.

Agence France-Presse

APPEL DE CANDIDATURES

**DIRECTRICE GÉNÉRALE
OU DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU BUREAU DE COOPÉRATION
INTERUNIVERSITAIRE**

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), qui prendra le relais de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, est un organisme qui regroupe, sur une base volontaire, les établissements universitaires québécois. Le BCI se définit comme un lieu de concertation entre les universités et un dispensateur de services communs. Le BCI est à la recherche d'une personne dynamique pour assumer la fonction de directrice générale ou directeur général.

Description complète sur : www.crepuq.qc.ca/OffreEmploi

Date limite pour soumettre sa candidature :
lundi 27 janvier 2014, 17 h.

LE MONDE

SYRIE

La guerre entre insurgés fait plus de 500 morts en une semaine

Damas — La guerre interne au sein de l'opposition armée en Syrie a fait en une semaine plus de 500 morts, dont 85 civils, dans le nord du pays, qui échappe en grande partie depuis plus d'un an au contrôle du régime de Bachar al-Assad.

Sur le plan politique, l'opposition est sous pression pour accepter de participer à partir du 22 janvier à une conférence de paix en Suisse qui entend réunir des représentants du régime et de l'opposition pour trouver une solution politique à près de trois ans de conflit meurtrier.

Depuis une semaine, les combats opposant dans le nord du pays des rebelles majoritairement islamistes aux jihadistes de l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL) ont fait plus de 500 morts.

Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), a fait état de «482 personnes tuées en raison des combats: 240 membres des brigades rebelles, 157 combattants de l'EIIL et 85 civils».

«Il y a certainement des dizaines d'autres morts mais il nous a été impossible de les documenter avec précision», a-t-il souligné.

Vendredi, les rebelles ont poursuivi leur avancée dans les provinces d'Alep et d'Idleb, où la présence de l'EIIL est faible, tandis que ce groupe a repris l'avantage dans la région de Raqa, qu'il contrôle depuis plusieurs mois, après une offensive des rebelles ces derniers jours.

Parallèlement à ces assauts contre les jihadistes, les manifestations du vendredi ont repris, comme au début de la révolte contre le régime en 2011. Dans la ville septentrionale de Binnish, des manifestants ont scandé «La Syrie est libre, L'EIIL dehors», en arborant des posters proclamant «Bachar al-Assad est notre principal ennemi».

Dans le même temps, la situation humanitaire continuait de se détériorer, comme à Damas, où au moins 41 réfugiés palestiniens sont morts de faim ou par manque de traitement en trois mois dans le camp de Yarmouk, assiégé depuis près d'un an par l'armée, selon l'OSDH.

Agence France-Presse

La famine guette les réfugiés palestiniens

Beyrouth — Au moins 41 réfugiés palestiniens sont morts de faim ou par manque de traitement en trois mois dans le camp de Yarmouk, à Damas, assiégé depuis près d'un an par l'armée syrienne, a annoncé une ONG vendredi.

«Le manque de nourriture et de médicaments a tué au moins 41 personnes ces trois derniers mois à Yarmouk», que l'armée assiège depuis que les rebelles en ont pris le contrôle, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Parmi les décès, 24 sont dus à la faim, les autres au manque de médicaments et de soins appropriés, a précisé à l'AFP le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

Selon l'ONG, qui se fonde sur un vaste réseau de militants et de médecins à travers la Syrie, au moins trois enfants et 13 femmes figurent parmi les victimes. «Parmi eux, un nouveau-né, qui aurait survécu s'il y avait eu des couveuses», a ajouté Rami Abdel Rahmane.

L'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) alerte régulièrement sur les terribles conditions de vie à Yarmouk.

Jeudi, son porte-parole Chris Gunness avait fait état de «l'extrême souffrance» endurée par ses habitants, faisant état de «malnutrition et [de] l'absence de soins médicaux, notamment pour ceux qui ont été durement blessés durant le conflit».

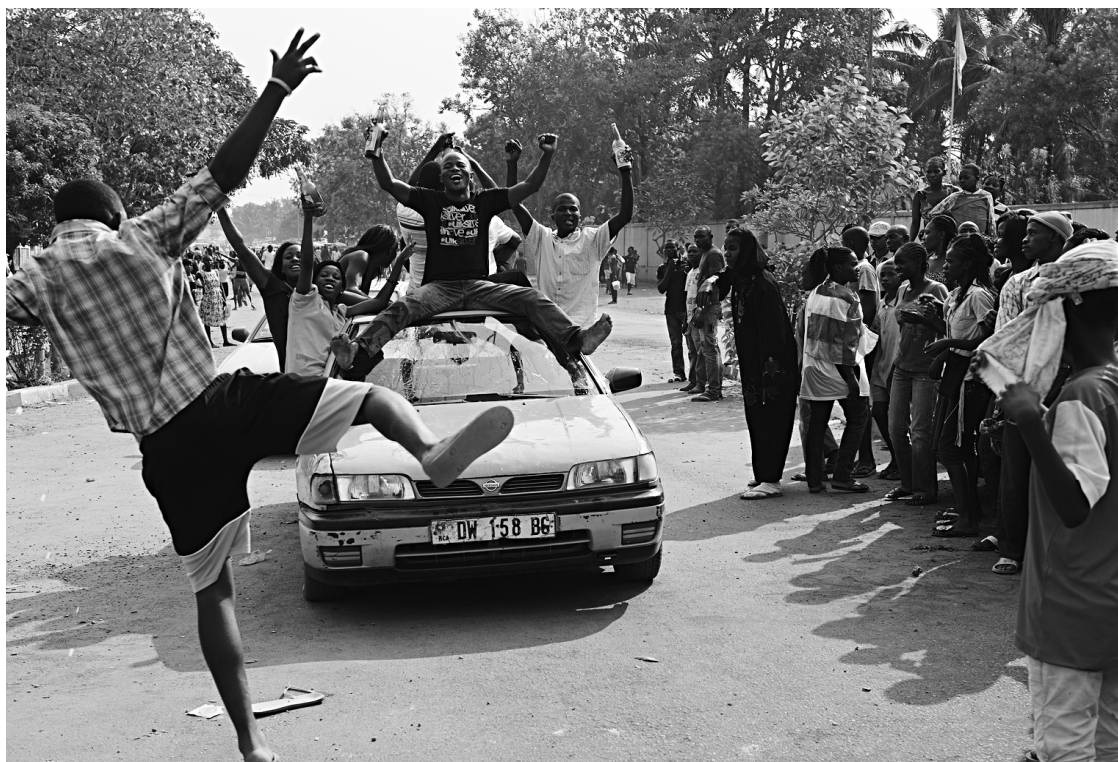
Yarmouk abritait, avant le début du conflit syrien en mars 2011, quelque 170 000 habitants mais des dizaines de milliers d'entre eux ont fui les combats. Officiellement près de 500 000 Palestiniens vivent en Syrie, mais la moitié ont été déplacés par la guerre. L'armée syrienne assiège plusieurs villes et quartiers tenus par les rebelles près de Damas et ailleurs.

Agence France-Presse

Plainte contre le Royaume-Uni

Berlin — Le Centre européen pour les droits constitutionnels et de l'Homme (ECCHR), basé à Berlin, et le cabinet d'avocat Public Interest Lawyers (PIL), basé à Birmingham, en Angleterre, ont annoncé vendredi avoir demandé au parquet de la Cour Pénale internationale de La Haye d'enquêter sur de possibles crimes de guerre par des soldats britanniques en Irak entre 2003 et 2008. Ils demandent «l'ouverture d'une enquête contre des militaires britanniques de haut rang ainsi que contre les responsables civils, tout particulièrement l'ancien ministre de la Défense Geoffrey Hoon et le secrétaire d'État Adam Ingram, pour tortures systématiques et maltraitements sur des prisonniers en Irak entre 2003 et 2008».

Agence France-Presse



ÉRIC FERERBERG AGENCE FRANCE-PRESSE

«C'est fini», ont crié des citoyens en liesse.

Le président centrafricain remet sa démission

L'UE donne son accord de principe à une mission militaire européenne

STÉPHANE YAS

à N'Djamena

CÉCILE FEUILLATRE

à Bangui

Le président centrafricain Michel Djotodia, accusé par la communauté internationale de passivité face aux violences interreligieuses dans son pays, a démissionné vendredi à N'Djamena sous la pression des dirigeants d'Afrique centrale qui l'avaient convoqué pour un sommet extraordinaire.

Son premier ministre, Nicolas Tiangaye, avec qui M. Djotodia entretenait des relations notamment mauvaises contribuant à paralyser toute action publique face aux tueries à grande échelle, a également démissionné. Les deux hommes se trouvaient toujours à N'Djamena en fin d'après-midi.

Une fois la nouvelle parvenue à Bangui, des milliers d'habitants en liesse sont descendus dans les rues pour laisser éclater leur joie. Sur les avenues de France, des Martyrs, de l'Indépendance ou encore au carrefour des Nations unies, ils chantaient ou hurlaient en courant: «C'est fini, c'est fini!».

La situation dans la capitale était vendredi soir «tendue mais sous contrôle», selon une source militaire française qui a fait état de tirs sporadiques et de tentatives de pillage.

«Il y a eu un regain de tension cet après-midi. Nous nous sommes réarticulés auprès des sites sensibles et notre but est de contenir tout embrasement de la situation sécuritaire. Nous sommes en état d'alerte et d'attention maximale», a déclaré cette source.

Des blindés français de l'opération Sangaris avaient pris position près du palais présidentiel à Bangui, ont constaté des journalistes de l'AFP. Le camp De Roux, où est cantonnée la garde de M. Djotodia depuis le début de l'opération Sangaris le 5 décembre, se trouve non loin du palais présidentiel et de nombreuses armes lourdes y sont entreposées.

La France, ancienne puissance coloniale et qui a milité pour une intervention internationale afin de faire cesser les violences, a demandé un remplacement «dans les plus brefs délais» de Michel Djotodia.

«Il faut que le Conseil national de transition [CNT, parlement provisoire] établisse l'alternance».

Agence France-Presse

FRANCE

François Hollande dénonce une atteinte à sa vie privée

Paris — François Hollande a dénoncé vendredi une atteinte à sa vie privée après la révélation de sa liaison présumée avec la comédienne Julie Gayet par le magazine people Closer, qui a annoncé qu'il allait retirer l'information de son site Internet, à la demande de l'actrice.

Déplorant «les atteintes au respect de [sa] vie privée auquel il a droit comme tout citoyen», M. Hollande, qui s'est exprimé en son nom propre et non en tant que président, a annoncé, sans démentir cette liaison présumée, qu'il envisageait des poursuites judiciaires à l'encontre du magazine Closer.

Dans un dossier de sept pages accompagnées de photos où ne figurent jamais ensemble François Hollande, 59 ans, et la comédienne Julie Gayet, 41 ans, l'hebdomadaire affirme que le couple vit un «amour secret».

Mais le magazine a annoncé qu'il allait retirer «probablement ce [vendredi] soir» l'information de son site Internet.

«L'avocat de Julie Gayet nous a contactés pour nous demander de retirer du site toute mention de cette relation et de veiller aux remontées sur

Google», a déclaré Laurence Pieau, directrice de la rédaction du magazine people, en précisant que rien n'avait été demandé pour la version papier du magazine.

«Nous allons retirer la news, probablement ce [vendredi] soir, car c'est une injonction très nette. En revanche, nous n'avons eu aucun contact avec l'Elysée», a-t-elle ajouté.

Le magazine Closer dévoile des photos montrant l'actrice entrant le 30 décembre dans son immeuble situé dans le cœur de Paris tout près du palais présidentiel, puis celle d'un homme casqué présumé être François Hollande, aux côtés d'un homme identifié comme le garde du corps du chef de l'État français.

«Autour du jour de l'an, le chef de l'État, casqué sur la tête, rejoint à scooter la comédienne dans son pied-à-terre où le président a pris l'habitude de passer la nuit», écrit Closer.

Le nombre de photos représentant le garde du corps, surveillant les alentours ou apportant semble-t-il des croissants, suscite des questions sur la sécurité du président français.

Agence France-Presse

Les indépendantistes basques préparent une grande manifestation

SYLVIE GROULT

à Madrid

Madrid — Les indépendantistes basques se préparent à une grande mobilisation samedi à Bilbao en soutien aux prisonniers de l'ETA, interdite par la justice espagnole alors que le gouvernement reste inflexible dans son refus de toute concession au groupe armé.

Une décision «très grave», a réagi le gouvernement régional du Pays Basque, dominé par les nationalistes conservateurs du PNV, vendredi dès l'annonce de l'interdiction.

Le juge du tribunal de l'Audience nationale de Madrid Eloy Velasco a «interdit» la manifestation car il estime que le groupe de soutien aux prisonniers Herrera, démantelé après un coup de filet le 30 septembre et dont la justice a suspendu pour deux ans les activités, se trouve derrière les organisateurs.

Des documents saisis lors de cette opération de police, «il ressort que durant l'été 2013, Herrera a été l'inspirateur ou l'auteur d'une dynamique appelée Tantaz tanta [Goutte à goutte], dont l'objectif est de rallier le plus grand nombre possible d'adhésions à ses manifestations sociales en soutien aux prisonniers de l'ETA», écrit le juge Velasco. Le magistrat a notamment décidé d'interdire «les activités de soutien, exaltation et financement en faveur des prisonniers» programmées samedi à Bilbao.

Alors que les organisateurs n'avaient pas fait connaître leurs intentions, le porte-parole du gouvernement régional, Josu Erkoreka, a dénoncé une décision «incompréhensible pour la société basque». «C'est une décision très grave [...] dans la mesure où année après année, nous avons pu voir que des manifestations identiques se sont déroulées sans aucun obstacle, y compris à l'époque où l'ETA était active», a-t-il commenté.

À l'origine de cette journée, le réseau baptisé Tantaz tanta se présente comme une organisation citoyenne et appelle à «une mobilisation sans précédent dans l'histoire du Pays Basque» afin de réclamer «le rapatriement des prisonniers et prisonnières basques».

Une revendication portée à la fois par les partis de la gauche indépendantiste basque, deuxième force politique régionale derrière le PNV, et par le groupe séparatiste ETA.

Tous réclament la «fin de la dispersion» pour des centaines de militants de l'ETA — 520 selon le réseau de soutien aux prisonniers Etxerat — détenus dans des dizaines de prisons espagnoles et françaises, une politique pratiquée depuis 25 ans par Madrid.

Agence France-Presse

Tunisie: Mehdi Jomaâ est chargé de former un gouvernement

Tunis — Mehdi Jomaâ, chargé vendredi de former un cabinet d'indépendants pour conduire la Tunisie vers des élections en 2014, a prévenu qu'il ne ferait pas de «miracles», le pays étant déstabilisé par des crises politique et économique.

À la suite de sa nomination par le président Moncef Marzouki au lendemain de la démission d'Ali Larayedh actant le départ volontaire du pouvoir des islamistes d'Ennahda, M. Jomaâ a quinze jours pour former son équipe.

«Je ferai de mon mieux, mais je ne vais pas faire de miracles, je ferai tous les efforts, tout comme mon équipe», a-t-il dit, dans un bref discours télévisé de cinq minutes.

Il a aussi promis de former le plus vite possible un cabinet «indépendant et neutre n'ayant aucune animosité envers un courant ou un parti».

«Les difficultés que traversent le pays sont telles qu'on ne peut pas les résoudre sans une atmosphère de confiance», a ajouté M. Jomaâ, une référence au profond climat de méfiance qui caractérise la vie politique tunisienne et notamment les relations entre les islamistes, majoritaires à la Constituante, et leurs détracteurs.

La désignation de Mehdi Jomaâ, ministre sortant de l'Industrie méconnu du public, était acquise depuis la mi-décembre à la suite d'un accord politique pour sortir de la profonde crise déclenchée par l'assassinat en juillet, attribué à un groupe jihadiste, de l'opposant Mohamed Brahmî. Après des mois d'imbroglio politique, la formation d'une instance électorale et le lancement de la procédure d'adoption de la Constitution ont réuni les conditions pour la démission d'Ali Larayedh.

Agence France-Presse

Agence France-Presse

CULTURE

Le distributeur de magazines Benjamin ferme ses portes

Des magazines comme *Châtelaine*, *L'actualité*, *Ricardo* et *Elle Québec* se retrouveront à une autre enseigne

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Distributeur de livres mais surtout de magazines, Les messageries de presse Benjamin ferment leurs portes après pratiquement un siècle d'existence. Au nombre des titres à grand tirage que l'entreprise distribuait, on trouve *Châtelaine*, *L'actualité*, *Ricardo*, *Véro*, *Elle Québec*, *Coup de pouce*, *La Semaine*. Les quelque 225 employés de l'entreprise située à Bois-des-Filons se retrouveront sans emploi à compter du mois d'avril. « On distribuait près de 400 nouveautés par semaine », explique le patron, Paul Benjamin.

Cette année, Paul Benjamin avait pourtant connu le plus de succès depuis qu'il avait pris la relève de son père en avril 1973 aux commandes de l'entreprise familiale : « 136 000 exemplaires à plein prix pour le premier numéro de *Véro*. Le plus grand succès que j'ai jamais vu. »

Mais le monde du magazine n'était plus ce qu'il était. « Depuis plusieurs années, ça baisait en moyenne de 10% par année. On a vécu une transformation du marché. » Les frais sont de plus en plus élevés pour la distribution, note le patron. « Le Québec est grand et nous parcourons plus de 6 millions de kilomètres par année pour distribuer nos magazines et nos livres. » De plus, Paul Benjamin n'avait aucune relève.

Du côté des livres pourtant, l'entreprise avait su réaliser des développements intéressants.

Benjamin proposait surtout des ouvrages pratiques ainsi qu'un ensemble de livres destinés à la jeunesse, en anglais comme en français. Au nombre des éditeurs les plus connus dont s'occupait Benjamin, on trouve La Courte Échelle, Recto Verso et La Semaine.

Il a semblé plus raisonnable à Paul Benjamin d'organiser la suite entre les mains d'autres entreprises plutôt que de devoir un jour fermer ses portes par la force des choses. L'MPI prendra à sa charge les magazines français de l'entreprise. La part anglaise sera récupérée par un groupe ontarien du nom de Metropolitan. Du côté des livres, la SOCADIS assurera la suite. « Je préfère faire correctement les choses maintenant. "Faillite" n'est pas un mot de mon vocabulaire. » La disparition de Benjamin risque d'accroître le phénomène de la concentration dans la distribution au Québec.

Fondée en 1917 par son grand-père, un fils d'immigrant juif d'Europe centrale, l'entreprise s'occupait au départ de distribuer un imprimé consacré aux courses de chevaux dont les propriétaires du grand magasin Ogilvy s'occupaient. « Mon grand-père était aveugle. Il avait commencé dans la rue Saint-Antoine comme crieur pour vendre un numéro spécial d'une édition spéciale qu'avait consacré un journal de Montréal à l'assassinat de McKinley, en 1901. »

Le Devoir



Bernard Labadie (en avant-plan) et les Violons du Roy s'apprentent à partir en tournée en Europe, une tournée qui a été mûrement pensée.

Les Violons du Roy à la conquête de l'Europe

Les Violons du Roy viennent d'arriver en Europe, où ils entameront samedi soir une tournée en quatre étapes qui les mènera à Londres, Berlin, Bruxelles et Paris. Notre journaliste, qui se fera le témoin de cette tournée, a rencontré leur chef, Bernard Labadie, peu avant son départ.

CHRISTOPHE HUSS

Une tournée comme celle-là est majeure dans l'histoire de l'orchestre, affirme d'entrée de jeu Bernard Labadie. « Pour un groupe comme les Violons, qui vit dans une ville magnifique, mais qui demeure un marché exigu, la capacité d'exister là où l'on dit que "ça se passe" est incontournable. »

Sur le plan artistique, Les Violons du Roy se devront d'être irréprochables, poursuit le chef. « Nous sommes condamnés à l'excellence, car pour trouver une masse critique de travail pour nos musiciens, il faut nous faire entendre à l'extérieur et pour cela, il faut être aussi bons que ceux que l'on entend dans les endroits que nous visitons. Il n'y a donc qu'une direction : vers l'avant ! Une telle tournée nous permet de mettre les pieds dans des marchés primordiaux. C'est donc très important. »

En se produisant ainsi à Londres, Berlin, Bruxelles et Paris, les Violons marqueront un grand coup. Restera Vienne à conquérir, « un marché où nous devons encore percer », dit le chef. Lors du présent périple, Ber-

nalda Kozena, l'épouse du chef de la Philharmonique de Berlin, Simon Rattle, y sera en quelque sorte dans son jardin. Ce sera la troisième collaboration de la chanteuse tchèque avec Bernard Labadie : « En 2004, nous avons composé un programme Haendel et en 2006, un concert Rameau et Gluck. La progression vers Haydn et Mozart est donc très logique. »

Deux symphonies La passion de Bernard Labadie pour Haydn laisse à penser qu'il a longuement hésité avant de choisir la *Symphonie n° 85, « La reine »*. « Il y a, au départ, un aspect pratique au choix. Il faut une instrumentation cohérente : nous ne pouvions pas partir avec une symphonie demandant des bois par deux, des cors, des timbales et davantage de cordes. "La reine" est l'une des symphonies que je rêvais de faire depuis longtemps. Nous l'avons programmée en novembre 2013 dans le but de la préparer pour la tournée. Sur le papier, ce n'est pas la symphonie la plus emballante, mais en la préparant, nous avons eu un coup de foudre. Elle est tombée dans les doigts de l'orchestre très rapidement et je me suis amusé comme un petit fou. » Dans la partie Haydn, la symphonie contrastera avec la cantate, « une vraie scène d'opéra », selon le chef.

Dans le choix de la *Sympho-*

nie n° 33 de Mozart, l'instrumentation raisonnable et adéquate a aussi joué un rôle. « Il y avait la 29^e ou la 33^e symphonie. J'aime beaucoup cette symphonie, car c'est une symphonie charnière, la dernière composée avant de quitter Salzbourg. En arrivant à Vienne, il y a ajouté un menuet. Les choses sont très condensées — il n'y a pas de reprise de l'exposition dans le 1^{er} mouvement, ce qui est très rare chez Mozart — et efficaces. Par ailleurs, le *Finale* est un défi, car c'est l'un des mouvements symphoniques les plus virtuoses de Mozart. J'ai un faible aussi pour le mouvement lent, avec des contrastes dynamiques extraordinaires. Je crois que dans les huit premières mesures, il y a douze indications de nuances. Un mouvement lent aussi contrasté est une sorte d'hommage à Carl Philipp Emanuel Bach. »

Le Devoir

TOURNÉE EUROPÉENNE DES VIOLONS DU ROY Concerts les 11, 13, 15 et 17 janvier à Londres, Berlin, Bruxelles et Paris.

Disques récents : *Concertos pour piano de Haydn avec Marc-André Hamelin (Hyperion)* et *Concertos pour harpe avec Valérie Milot (Analekta)*, tous deux classés dans notre palmarès des 10 disques de l'année 2013.

Premières et inédits au Centre PHI

Dès lundi, le Centre PHI de Montréal amorcera une série de projections spéciales de films présentés en primeur. Défileront ainsi des œuvres attendues ayant pour la plupart fait parler d'elles sur le circuit festivalier. On pense à *Stop the Pounding Heart*, de Roberto Minervini, œuvre à saveur néoréaliste sur les remises en question d'une adolescente élevée dans un milieu rigoriste (13 janvier). Ou encore à *Ain't Them Bodies Saints*, de David Lowery, balade sauvage d'un jeune couple (Casey Affleck, Rooney Mara) conjurant l'esprit de Penn et la manière de Malick (14 janvier). Et aussi à *La grande Bellazza*, ou les frasques mondaines d'un écrivain décadent — précédé d'*Il Divo*, première pièce du diptyque signé Paolo Sorrentino (16 janvier). Sans oublier *Le passé*, d'Asghar Farhadi (*Une séparation*), relatant le séjour à

Paris d'un Iranien venu divorcer de son épouse française (23 janvier). Et aussi *Everyone's Going to Die*, de Medea, *La cinquième saison*, *Visitors*. Horaire : <http://phi-centre.com/fr/>

Le Devoir

Les tout-petits spectateurs des Grands Ballets

À la suite d'une plainte, Les Grands Ballets canadiens précisent que les enfants de deux ans et moins peuvent assister gratuitement à leurs spectacles s'ils restent assis sur les genoux d'un parent. Cette déclaration concerne surtout la production annuelle de *Casse-noisettes*. Car la troupe déconseille aux parents d'emmener les tout-petits à leurs productions, vu leur longue durée et à cause de l'obscurité et des bruits forts qui pourraient les effrayer.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine !



SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)
(514) 725-2653
1-877-725-7725 (sans frais)

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession de feu Georges Jean FRANCON, né le 5 juillet 1924, en son vivant domicilié au 2168 Sherbrooke Ouest, appartement 11, Montréal, Québec, H3H 1G7 et décédé le 5 juillet 2013 à Montréal. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt à l'étude de Me Jacques ROBERGE, notaire, au 507, Place d'Armes, bureau 1300, Montréal, Québec, H2Y 2W8. Montréal, le 8 janvier 2014 Me Jacques ROBERGE, notaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession de feu Jacques ROBERGE, notaire, au 507, Place d'Armes, bureau 1300, Montréal, Québec, H2Y 2W8. Montréal, le 8 janvier 2014 Me Kathleen THOBY, notaire

Les petits frères des Pauvres
La famille des personnes âgées seules
Pour donner
1.866.627.8653

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession de feu Laurent PICARD né le 27 octobre 1927, en son vivant domicilié au 1000, avenue Rockland, appartement 1425, Montréal, Québec, H2V 4P7, et décédé le 29 août 2012 à Montréal. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt à l'étude de Me Jacques ROBERGE, notaire, au 507, Place d'Armes, bureau 1300, Montréal, Québec, H2Y 2W8. Montréal, le 8 janvier 2014 Me Jacques ROBERGE, notaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession de feu VIOLET MACNEIL BELL, en son vivant domicilié au 2299 Avenue Hingston, Montréal, Québec, H4A 2J3, décédée le 20 novembre 2013, lequel inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude du notaire soussigné au 1310 avenue Greenée, suite 730, Westmount, Québec, H3Z 2B2. Montréal, le 8 janvier 2014 Me Kathleen THOBY, notaire

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO : 500-04-062588-133

COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE FAMILIALE VEIZI FATON Demandeur;

VEIZI XHENSILA Défenderesse; ASSIGNATION ORDRE est donné à VEIZI XHENSILA de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, H2Y 1B6 à Montréal au local 1.120 dans les 40 jours de la publication du présent avis dans le Journal « LE DEVOIR ».

La requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 FÉVRIER 2014 à 9h00 en salle 2.17 au Palais de Justice de Montréal.

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention de VEIZI XHENSILA. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL CAUSE NO : 500-22-208692-148 COUR DU QUÉBEC (Chambre Civile) Demanderesse

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA Demanderesse

FRENCK (FRACK) BESAS Demandeur

ASSIGNATION ORDRE est donné à FRENCK (FRACK) BESAS de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, H2Y 1B6 à Montréal au local 1.120 dans les 40 jours de la publication du présent avis dans le Journal « LE DEVOIR ».

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention de FRENCK (FRACK) BESAS.

Montréal, le 9 janvier 2014 ELAINE CLOUTIER NEVEU GREFFIER ADJOINT

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO : 540-12-018898-130

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

Thi Ngan, CHU 399, rue Branly, Ville de Laval, (Québec), H7N 2E6. Demanderesse

Van Soan, NGUYEN adresse inconnue. Défendeur

ASSIGNATION 1. ORDRE est donné à Van Soan (Soan), NGUYEN de comparaître au greffe de cette Cour située au 2800, boulevard Saint-Martin Ouest, à Laval, au compteur RC-05, dans les 45 jours de la publication du présent avis dans le Journal LE DEVOIR.

2. Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le mardi 18 mars 2014, à 8:45 heures a.m. en salle 2.02 au Palais de Justice de Laval;

3. Une copie de la requête introductive d'instance en divorce ainsi que de l'avis au défendeur en matière familiale ont été remis au greffe à l'intention de Van Soan (Soan), NGUYEN.

4. Lieu: Laval

5. Date: le 9 janvier 2014 C. Riel Perrault, GACS Greffier adjoint

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession de Christian Legault, né le 20 janvier 1975, en son vivant domicilié et résidant au 2090, Jean-Paul Riopelle, dans la ville de Longueuil, province de Québec, et décédé le 21 mars 2013 au Costa Rica. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, à l'étude Beauchamp et Gilbert, Notaires, au 507 Place d'Armes, bureau 1300, Montréal, province de Québec, H2Y 2W8. Montréal le 11 janvier 2014 Beauchamp et Gilbert, Notaires

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (Avis dans le journal : C.c.Q., art. 795)

Prenez avis que François Levac, en son vivant domicilié au 2110, rue Wolfe, Montréal, Province de Québec, H2L 4V4, est décédé à Montréal le 3 octobre 2013. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à Terrebonne au 104-227, Boulevard des Braves, Province de Québec, J6W 3H6. Donné ce 9 janvier 2014 Louise-Ann MASSE, notaire

La suite des avis se trouve en page C 8

ENCAN

VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE (aux enchères)

ENCAN

LA VENTE AUX ENCHÈRES AURA LIEU LE 14 FÉVRIER 2014 À 10H00.

AU 511, PLACE D'ARMES, # 700, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 2W7

COUR DU QUÉBEC

NO : 500-22-201155-135

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTRÉAL MAÇONNERIE MATHIEU INC., Partie défenderesse

9217-2816 QUÉBEC INC., Partie défenderesse

AVIS EST DONNÉ QUE André PERRON, un des huissiers de l'Étude Paquette et Associés, (s.e.n.c.r.l.) a été désigné pour procéder à la vente sous contrôle de justice aux enchères selon le jugement rendu le 16 octobre 2013 par l'Honorable Martine L. Tremblay portant le numéro de cause 500-22-201155-135 de l'immeuble ci-après décrit :

DÉSIGNATION CADASTRALE

5209-5219, boulevard Décarie, à Montréal, province de Québec, H3W 3C2

CONDITIONS :

Les principales conditions s'appliquant à cette vente sont notamment les suivantes :

- Dans cette cause, une mise à prix MINIMUM a été fixée par le tribunal au montant de CINQ CENT MILLE DOLLARS (500 000.00 \$);
- Sous réserve du droit de rétention, l'adjudicataire doit verser par CHÈQUE VISÉ payable à l'ordre de PAQUETTE & ASSOCIÉS s.e.n.c.r.l. en fidécommiss ou en ARGENT COMPTANT, le montant total de son acquisition et l'adjudicataire doit payer les frais relatifs à l'acte de vente et les droits de mutation;
- La vente est faite au nom de la partie défenderesse et sans aucune garantie de contenance et de qualité y compris sans garantie pour les vices cachés et aux risques et périls de l'adjudicataire;
- Les autres informations et/ou conditions pertinentes s'appliquant à cette vente seront lues avant le début des enchères, lesquelles font partie intégrante du présent avis public dans cette matière de vente sous contrôle de justice. Il incombe aux personnes intéressées de se les procurer, au préalable.

Montréal, le 11 janvier 2014.

ANDRÉ PERRON
Huissier de justice

PAQUETTE & ASSOCIÉS
HUISSIERS DE JUSTICE
S. E. N. C. R. L.



511, Place d'Armes, bureau 800
Montréal (Québec) H2Y 2W7
Tél. : (514) 982-3136
Fax : (514) 982-3167

LES SPORTS

C'EST DU SPORT !

Tel est pris



JEAN DION

Il n'est guère de plus agréables sensations dans la région que celle qu'induit l'occasion de prendre en défaut une autorité aux accents pharisaïques qui vous faisait la morale pas longtemps avant. Ainsi évoquions-nous cette semaine Dan Le Batard, le vétéran chroniqueur sportif du *Miami Herald* qui a offert aux lecteurs du site Deadspin son bulletin de vote pour l'inscription au Temple de la renommée du baseball et a agi ainsi pour dénoncer l'«hypocrisie» du processus. En révélant sa manœuvre, le journaliste avait déclaré qu'il s'attendait à ce qu'on lui retire son droit de vote.

Et de fait, pas plus tard que le lendemain, jeudi, l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique (BBWAA) suspendait Le Batard pour un an et lui retirait son droit de vote à vie, invoquant qu'il avait «transféré son bulletin à une entité qui n'a pas droit de vote», ce qui paraît-il est rigoureusement prohibé par le règlement, et on ne badine pas avec le règlement.

Et pourtant. Vendredi, le quotidien *USA Today* est allé creuser dans le passé de Jose de Jesus Ortiz, journaliste au *Houston Chronicle* et vice-président de la BBWAA (à futur président). On a retrouvé une entrée de blogue datant de 2007 dans laquelle Ortiz invitait ses lecteurs à le rejoindre dans un restaurant mexicain.

«J'espère que vous pourrez vous joindre à moi et à un groupe d'amateurs de baseball pour discuter du bulletin de vote et le remplir ensemble, pouvait-on lire. Depuis la première fois que j'ai pu voter, je me suis engagé à toujours voter avec l'aide et le

conseil des lecteurs qui en savent autant et parfois encore plus que moi sur l'histoire du sport. L'an dernier, j'ai rempli mon bulletin avec un juge de la Cour suprême du Texas, plusieurs avocats en vue et mon beau-père.»

Hum hum. Et un autre aspect fort éloquent de cette belle histoire? Le président de la BBWAA, LaVelle E. Neal III, du *Minneapolis Star-Tribune*, a indiqué que les statuts de l'organisme lui permettaient de suspendre Le Batard pour cinq ans, mais que cette option l'aurait contraint à entendre les explications de ce dernier. «Nous avons décidé que nous voulions agir rapidement, et nous sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait que nous les suspendions pour un an, a-t-il dit. Il existe une possibilité que nous considérions une suspension de cinq ans, mais il faudrait tenir une audience, et c'est très difficile parce que nos membres sont un peu partout.»

Parlez-moi de cela, des journalistes qui ne veulent pas entendre toutes les versions des faits. Du grand art.

Et puis tenez, puisqu'il est question de journalistes, on ne s'en douterait pas nécessairement à première vue (quoique), mais leur fréquentation peut être nuisible pour la santé.

Ainsi Kenny Shiels, l'entraîneur de Greenock Morton, un club inscrit en championnat de foot écossais, a-t-il décidé de ne plus rencontrer les représentants des médias dans le cadre de ses fonctions les jours de match et de confier cette tâche à son adjoint David Hopkins.

C'est que Shiels est un passionné qui dit la vérité et a tendance à s'emporter, ce qui lui a attiré des problèmes par le passé quand des propos ont dépassé sa pensée.

Sur l'avis de son médecin, qui a établi qu'une discussion avec des reporters d'enquête sur le terrain provoquait chez Shiels un «déséquilibre émotionnel», le silence est désormais d'or.

On aimerait ça voir Canadien essayer ça.

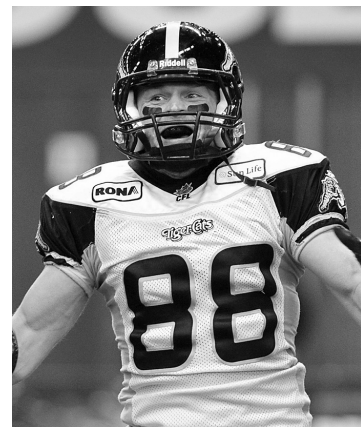
ALOUETTES

Dave Stala est de retour

Quelques heures à peine après avoir été libéré par les Tiger-Cats de Hamilton, le demi-inséré Dave Stala s'est tourné vendredi du côté de son ancienne équipe et il a vite signé un contrat de deux ans avec les Alouettes de Montréal. Le club de la Ligue canadienne de football a annoncé l'embauche du vétéran par communiqué, ainsi que celle du receveur de passes, Geoff Coventry.

Stala revient avec les Alouettes après avoir passé les six premières saisons de sa carrière dans la LCF avec la formation montréalaise entre 2003 et 2008. En 58 rencontres avec le club, l'athlète de six pieds deux pouces a capté 145 passes, amassé 1852 verges de gains en plus de marquer sept touchés.

Le choix de sixième tour des Alouettes en 2003 a aussi été appelé en quelques occasions à effectuer des bottés de déga-



PAUL CHIASSON ARCHIVES PC

Dave Stala a passé les cinq dernières saisons dans l'uniforme des Tiger-Cats de Hamilton.

gement avec les Alouettes. Il a alors maintenu une moyenne de 38,8 verges en 34 bottés.

Le joueur de 24 ans s'était joint aux Tiger-Cats, l'équipe de sa ville d'origine, à titre de

joueur autonome en 2009.

Coventry, lui aussi un athlète de 6 pieds 2 pouces, a disputé cinq saisons avec les Gaiters de l'Université Bishop's. En 2013, le receveur de 24 ans a capté 37 passes pour des gains de 525 verges en plus de marquer deux touchés, ce qui lui a valu d'être choisi au sein de l'équipe d'étoiles du football universitaire québécois.

Le directeur général Jim Popp s'est dit heureux d'avoir pu ramener Stala au bercail.

«Nous souhaitons faire usage de sa polyvalence et lui donner la chance de terminer sa carrière ici à Montréal, a déclaré Popp par communiqué. Dave est un bon coéquipier, un joueur fiable, un gars très impliqué dans la communauté et extrêmement populaire avec nos partisans. Bienvenue à la maison.»

La Presse canadienne

Une zone de manifestation... éloignée

Moscou — La Russie a choisi l'endroit où les manifestations pourront avoir lieu durant les Jeux olympiques de Sochi le

mois prochain, et celui-ci se trouve à des kilomètres des enceintes où les athlètes seront en action. Dmitry Kozak, un adjoint au premier ministre qui supervise les préparatifs en vue des JO, a déclaré vendredi qu'un parc dans la ville de Khosta servira de zone de manifestation. Khosta se trouve

sur la côte de la mer Noire entre la ville de Sochi et le Parc olympique, à environ 12 km des arènes les plus proches. La Russie doit probablement s'attendre à des manifestations contre ses lois contre les homosexuels et ses violations des droits de la personne.

Associated Press

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi.

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel: avisdev@ledevoir.com Sur Internet: www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL CAUSE NO : 540-22-020560-131 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) BANQUE ROYALE DU CANADA Partie demanderesse

ROBIN PAIEMENT Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ROBIN PAIEMENT de comparaître au greffe de cette cour situé au 2800, boul. St-Martin O., Laval, Québec, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR;

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCES, AVIS AU PARTIE DÉFENDERESSE et DEMANDE DE TRANSFERT RELATIVE À UNE PETITE CRÉANCE sera présentée pour décision devant le tribunal le 20 février 2014, à 9h30, en salle 2.10, au palais de justice de Laval.

Une copie de la procédure décrite ci-dessus a été laissée au greffe de cette cour à l'intention de ROBIN PAIEMENT.

Laval, le 9 janvier 2014 C. RIEL PERRAULT GREFFIER ADJOINT

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

(paragraphe 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite: DRE SANDRINE SABBAH INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa place d'affaires au 2950 Côte Vertu, suite 803, Montréal QC H4R 3G5.

Avis est par les présentes donné que la faillite de DRE SANDRINE SABBAH INC. est survenue le 6^e jour de janvier 2014 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 janvier 2014 à 11 h au bureau du séquestre officiel, 1155 rue Metcalfe, bureau 1071, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Saint-Jérôme, ce 7^e jour de janvier 2014.

MICHEL VERDIER & ASSOCIÉS INC., syndic

MICHEL VERDIER, responsable de l'actif

MICHEL VERDIER & ASSOCIÉS INC. 723, rue Labelle

St-Jérôme (Qc) J7Z 5M2

Tél.: (450) 438-3551

Téléfax: (450) 438-5683

La suite des avis de la page C 7

AVIS PUBLIC

500-22-202373-133 / 500-22-203340-131 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL dem. c. 9219-6666 QUÉBEC INC. déf.

Vente par huissier le 22 janvier 2014 à 10h00 au 1029 du Marché Central, Montréal (Québec) Equip. restaurant, etc. tels que, ARGENT COMPTANT, CHÈQUE VISÉ, M. Lemay

QTMG, Huissiers de justice (514-257-8000)

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Article 102(4))

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

9246-2803 QUÉBEC INC. 1101, RUE BLONDIN À ST-JÉRÔME, DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9246-2803 Québec Inc. est survenue le 6^e jour de janvier 2014 et que Gingsberg, Gingras & Associés inc. a été nommée syndic à l'actif de la faillite par le Séquestre Officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou sous réserve de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.

La première assemblée des créanciers de la faillite aura lieu le 27 janvier 2014 à 11h00 à notre bureau situé au 55, rue Castonguay, bureau 101, à St-Jérôme.

9228-5204 QUÉBEC INC. 3052, RIVIERE CACHEE À BOISBRIAND, DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9228-5204 Québec Inc. est survenue le 7^e jour de janvier 2014 et que Gingsberg, Gingras & Associés inc. a été nommée syndic à l'actif de la faillite par le Séquestre Officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou sous réserve de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.

La première assemblée des créanciers de la faillite aura lieu le 3 février 2014 à 13h30 à notre bureau situé au 55, rue Castonguay, bureau 101, à St-Jérôme.

Signé à Saint-Jérôme, ce 8^e jour de janvier 2014.

TANIA DAHER, Syndic

55, rue Castonguay, local 101 Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2H9

Téléphone (450) 432-3563

Sans frais : (877) 356-3563

Télécopieur (450) 432-6358

Syndics de faillite, professionnels de la réorganisation

GATINEAU • MONTRÉAL • OTTAWA

VERDUN • QUÉBEC • RIMOUSKI • ST-JÉRÔME

AVIS PUBLIC

Ville-Marie Montréal

DEMANDES DE DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR UN IMMEUBLE EN COPROPRIÉTÉ DIVISE

Les personnes intéressées sont priées de noter que le conseil d'arrondissement se réunira le 11 février 2014, à 19 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est, afin de statuer sur une demande de dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise relative au bâtiment portant les numéros 1668 à 1682, rue Wolfe [dossier 1136347057] et ce, conformément au Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise (R.R.V.M., chapitre C-11).

Toute personne intéressée par cette demande peut soumettre ses commentaires, au plus tard le 20 janvier 2014, en l'adressant comme suit :

« Dérogation à l'interdiction de convertir » a/s de M^e Domenico Zambito

Secrétaire d'arrondissement

Ville de Montréal, Arrondissement de Ville-Marie

800, boulevard De Maisonneuve Est, 19^e étage

Montréal (Québec) H2L 4L8

Les comptoirs Accès Ville-Marie sont situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 11 janvier 2014

Domenico Zambito

Secrétaire d'arrondissement

Montréal, le 11 janvier 2014

Domenico Zambito

Secrétaire d'arrondissement

AVIS PUBLIC

Ville-Marie Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Les personnes intéressées sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie, à sa séance du 10 décembre 2013, a adopté les premiers projets de résolution dont la description suit :

a) Résolution autorisant la construction d'une tour mixte (commerces et habitation) sur un terrain vacant de la rue de la Montagne constitués des lots portant les numéros 1 341 066, 1 341 077 et 1 341 076 (1440, rue de la Montagne) et abrogeant la résolution CA12 240356, et ce, en dérogation notamment aux articles 81, 85 et 392 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatifs, entre autres, aux marges latérales et arrière et la localisation d'un café-terrasse – pp 279 (dossier 1136347043);

Ce projet particulier vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrée :



b) Résolution autorisant l'aménagement d'un complexe immobilier mixte sur des emplacements situés du côté sud de la rue Saint-Antoine, entre les rues Jean-D'Estreées, Torrance et de la Montagne/Cadillac-Fairview, et ce, en dérogation notamment aux articles 10, 34, 43, 388 et 392 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatifs, entre autres, à la hauteur minimale et maximale, au retrait d'alignement, à la densité, dimension et la localisation d'un café-terrasse – pp 280 (dossier 1136347026);

Ce projet particulier vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrée :



c) Résolution autorisant la transformation d'une dépendance en logement pour le site constitué des lots portant les numéros 1 066 231 et 1 067 405, situés à l'intersection des rues Hope et du Sussex, et ce, en dérogation à l'article 11.1 du Règlement sur les opérations cadastrales (R.R.V.M. c. O-1) relatif au nombre maximal de bâtiments sur un même lot – pp 282 (dossier 1136347048);

Ce projet particulier vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrée :



d) Résolution modifiant la résolution CA09 240487, afin d'autoriser la démolition d'un bâtiment commercial de 3 étages, situé aux 1182-1186, rue Crescent, ainsi que la construction de bâtiments résidentiels et commerciaux sur les lots 1 341 128 et 1 341 130 ainsi que 1 341 132 et 1 341 133 du cadastre du Québec, et ce, en dérogation à l'article 34.1, 85 et 377.1 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) et à la résolution CA09 240487 relatifs, entre autres, au retrait minimal exigé pour une tour en surhauteur, à la marge arrière minimale, à la demande de permis conditionnelle au dépôt d'un document attestant l'achat d'une partie du tréfonds de la ruelle portant le numéro de lot 1 341 242, au respect substantiel des plans joints à la résolution, estampillés au 14 avril 2009 et à la hauteur hors tout ne pouvant dépasser 25 m – pp 283 (dossier 1136347025).

Ce projet particulier vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrée :



2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ces projets feront l'objet d'une assemblée publique de consultation le jeudi 23 janvier 2014, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.

3. Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera les projets ainsi que les conséquences de leur adoption, et le public pourra les commenter.

4. Ces projets contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5. Une copie de ces projets peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 11 janvier 2014

M^e Domenico Zambito

Secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

Votre don change le monde!

Oxfam Québec

514.937.1614

1.877.937.1614

www.oxfam.qc.ca

AVIS PUBLIC

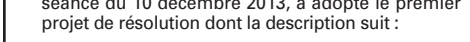
Ville-Marie Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

1. Les personnes intéressées de l'arrondissement de Ville-Marie et de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, demeurant dans une zone contiguë à l'arrondissement de Ville-Marie, sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie, à sa séance du 10 décembre 2013, a adopté le premier projet de résolution dont la description suit :

- Résolution autorisant la construction d'un bâtiment résidentiel sur les lots 1 423 791, 1 423 792, 1 423 859, 1 423 860, situés au 2250, rue Sherbrooke Est, et ce, en dérogation notamment à l'article 8 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) et à l'article 6 du Règlement sur les clôtures (R.R.V.M., chapitre C-5) relatifs à la hauteur maximale en mètres et en étages et à une haie constituant une clôture ayant une hauteur dépassant le maximum autorisé – pp 281 (dossier 1136347059).

Ce projet particulier vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrées :



2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le jeudi 23 janvier 2014, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.

3. Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption, et le public pourra le commenter.

4. Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5. Une copie de ce projet peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 11 janvier 2014

M^e Domenico Zambito

Secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

QTMG

HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE TERREBONNE

NO : 700-22-030088-131

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

Partie demanderesse

c. 9102-8902 QUÉBEC INC.

Partie défenderesse

ASSIGNATION 139 C.P.C.

Avis est donné à la partie défenderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Terrebonne, une requête introductive d'instance.

Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de St-Jérôme, situé au 25 de Martigny Ouest, St-Jérôme. Il est ordonné à la partie défenderesse, de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 11 février 2014 à 9h30 en la salle B1.01 du palais de justice de St-Jérôme.

À St-Jérôme, le 18 décembre 2013

ESTHER LEGAULT

Greffier adjoint, C.Q

QTMG

HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE TERREBONNE

NO : 700-22-030072-135

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

Partie demanderesse

c. MICHEL ASTRAUDO

Partie défenderesse

ASSIGNATION

LES SPORTS

CANADIEN

Quand P.K. Subban fait jaser...

FRÉDÉRIC DAIGLE
à Brossard

Michel Therrien n'a pas été surpris de l'ampleur qu'a prise la « saga P.K. Subban », mais pour lui, cette histoire a atteint des proportions démesurées.

C'était en gros ce qu'avait à dire l'entraîneur-chef du Canadien de Montréal aux journalistes affectés à la couverture de l'équipe à la suite de l'entraînement de vendredi, près de 48 heures après qu'il eut décidé de clouer au banc le défenseur étoile pour la moitié de la troisième période quand ce dernier a écopé d'une punition pour rudesse en toute fin de deuxième.

« Je prends toujours les décisions en fonction de l'équipe, a souligné Therrien. Ça n'a pas changé et ça ne changera pas non plus. Je suis conscient qu'on est dans un marché où il y a beaucoup d'émotions, mais pour moi, le résultat à long terme est très important, comme pour l'équipe. On est un groupe très uni. On partage la même philosophie. Mais je suis très conscient dans quel marché je travaille. Je dois en faire abstraction et prendre des décisions en fonction de l'équipe. C'est ensemble, avec une bonne attitude, qu'on réussira à accomplir de bonnes choses. »

Therrien dit avoir eu une bonne discussion avec Subban. Pour lui, tout est une question d'honnêteté. « Il faut être honnête avec tout le monde. C'est quand tu n'es pas honnête que tu peux être dans le trouble. »

Quant au principal intéressé, il a tout fait pour calmer la tempête. Subban a indiqué avoir compris les raisons qui ont poussé l'entraîneur à prendre cette décision et qu'elle cadrerait dans le concept d'équipe que Therrien et le directeur général Marc Bergevin tentent d'inculquer au groupe. Pour Subban, il était plus important de parler du match de samedi que de centrer toute l'attention sur lui.

« C'est lui l'entraîneur. Il doit prendre des décisions dans le meilleur intérêt de l'équipe, a noté le titulaire du trophée Norris. C'est une équipe ici, pas celle de P.K. Subban ou de Carey Price. C'est le Canadien de Montréal. Tout le monde doit suivre les mêmes règles. Si quelqu'un d'autre commet le même genre d'erreur, les conséquences seront les mêmes. »

« Je pense qu'on ne s'aide pas en ressassant les événements du dernier match, a-t-il poursuivi. On doit se préparer pour les Blackhawks [que le Canadien reçoit au centre Bell samedi]. Mon travail est de jouer au hockey. Je ne suis

pas payé pour étaler mes émotions. Mon travail est d'être prêt pour le prochain match. Alors si vous avez des questions au sujet des Blackhawks, je serai heureux d'y répondre. Mais je ne

répondrai pas à des questions personnelles. Ça n'est pas à propos de moi. Ça ne devrait jamais être à propos de moi. »

« On en fait tout un plat, mais tant qu'à moi, c'est une histoire pour pas grand-chose, a ajouté Therrien. On parle de quoi? Huit minutes de moins, quatre présences de moins? Ce n'est pas beaucoup. »

L'entraîneur assure qu'il ne s'agit pas d'un problème de personnalité. « Je regarde le travail qui est fait avec P.K. Quand je suis arrivé ici, je disais toujours que j'avais hâte de le diriger, car tu dois le retenir à l'occasion. J'aime mieux retenir un gars de temps en temps que de sortir le fouet pour le pousser. »

« Dans son cas à lui, il y avait un travail à faire en début de saison. Sa concentration n'était pas là. On se demandait comment on allait lui faire passer le message, on a décidé d'y aller avec une sortie pour attirer son attention », a expliqué Therrien au sujet des commentaires qu'il avait émis après un match au Colorado le 2 novembre dernier. « C'est à partir de ce moment-là qu'il a joué du meilleur hockey, qu'il a porté attention aux détails et qu'il a réussi à se tailler une place pour les Jeux olympiques. »

La Presse canadienne

Et les Blackhawks ?

Michel Therrien, après une dizaine de minutes à expliquer sa décision et sa relation avec P.K. Subban vendredi, s'est même posé la question. « Est-ce qu'il y a des questions sur les Blackhawks de Chicago, « by the way » ? a-t-il demandé en riant. On joue contre qui? Ça n'a pas l'air de vous intéresser. Moi, ça m'intéresse! » Et il n'a pas manqué de les vanter. « C'est une équipe très forte en possession de rondelle, qui compte des joueurs exceptionnels et un grand leader en Jonathan Toews. C'est une défensive qui patine bien et qui bouge bien la rondelle. C'est une équipe qui est bien rodée et qui joue avec beaucoup de confiance. Ce sera un gros défi pour nous, on ne se le cachera pas. » Le défenseur Josh Gorges a par ailleurs précisé que l'équipe devra jouer son meilleur hockey si elle espère l'emporter.

LES PETITES ANNONCES

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **514-985-3322**
Télécopieur: **514-985-3340**

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

100 VISITES LIBRES

100 VISITES LIBRES

599 MESSAGES

À LOUER

Des locataires sérieux ?
Un loyer versé à temps ?
Votre appartement en sécurité ?

LE DEVOIR

Nous nous faisons un devoir de vous les trouver

Rubrique Location
À partir de 50 \$ /semaine 100 \$ /mois
514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyonsmariehalarie@gmail.com

307 LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
1317, av. du Mont-Royal Est

100 VISITES LIBRES

301 ŒUVRES D'ART

Magnifique diptyque sculptural de Kathryn Lipke (1988) à vendre. Dimensions: 150 x 100 cm et 115 x 105 cm. Matériau: papier fait main. Exige un grand espace. Photo et prix sur demande au dcstlo@gmail.com

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h.
1-888-374-5777

402 ÉDUCATION

405 SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

ASSISTANTE DE MÉDECIN

Exp. en cabinet médical préférable. Travail avec la clientèle. Bon jugement. Salaire selon qualifications et expérience.
Cv: Gynécologues et ass. 235 René-Lévesque Est, suite 100
Montréal, Qc H2X 1N8

598 SERVICES DIVERS

Les visites libres du week-end

Dimanche 14h à 16h

VILLERAY

7373 Lajeunesse #200
LUMINEUX APPARTEMENT de 2 chambres à coucher + coin bureau. 1132 p.c. Fenestration sur 3 faces. Plafonds 9 pieds. Salon, salle à manger, cuisine à aires ouvertes. Espace rangement au s-sol. A pieds du métro, du Marché J-Talon, des services, écoles, parcs, transports. Excellente insonorisation, rénos 2006.
Esther Leblanc 514-220-2454
courtier immobilier agréé

POUR ANNONCER → 514.985.3454
petitesannonces@ledevoir.com

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AU COEUR DU MILE-END
Condo h-duplex, lumineux, rénové, 2 ch. +1, terr., boiseries d'origine, pl. bois et céramique. 479 000 \$
M. Lavote 514-891-3585
Crt immo., Royal LePage Altitude

GOLDEN SQUARE MILE

4 1/2 x 242 pc, 2 c.c. + 2 s. de b., chauffage, A/C, eau chaude, 3 électros. Piscine/gym/sécurité/portiers 24h
Promotion pour le mois de décembre
Les Appartements Le Parc - 3450 Rue Drummond (514) 845-5294

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS
Petit bijou d'appart sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Paisible, ensoleillé, ascenseur, 2-3 pers.
514-489-5955
appartement-montmartre.com

OUTREMONT - condo indivise.
Rénové, 2ème, 6 1/2, 2 c.c., pl. terre cuite et bois, boiseries, 2 balcons, stat.
420 000\$ 514 680-5084

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant apt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450 677-3727

PARIS VII
XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 1 1/2 rénové 08 T1 équipé, très ensoleillé.
Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

LE CPE AU PETIT NUAGE
recherche une COORDINATRICE À L'INTEGRATION
Poste de 24h/sem sur 3 jours. Salaire selon expérience. Formation et expérience en éducation. Maîtrise du français, parlé et écrit. Connaissance de l'anglais.
Date limite de candidature: 19 janvier 2004
Fax: 514 486-4590
cpeaupetitnuage@bellnet.ca

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

405 SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

COUTURIÈRE D'EXPÉRIENCE À DOMICILE.

Retouche et réparation de tout genre sur vos vêtements. Ex.: bords de tout genre. Agrandissement et rétrécissement, changer les fermetures, repriquer des trous, changer des boutons. Confection de panneau de rideau simple et coussins. Travail propre et soigné et je peux (au besoin) me déplacer dans la région de Longueuil et environs. Il me fera un plaisir de vous servir! Sur rendez-vous
(514) 568-0069 JOELLE THERIAUT

405 SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

PARTICIPANTS RECHERCHÉS pour une Étude sur la Mémoire

Le laboratoire du Dr. Rajah, à l'Institut Douglas, étudie les changements de la mémoire se produisant lors du vieillissement normal. Nous recherchons présentement des participants âgés entre 40 et 80 ans pour participer à une étude sur la mémoire des visages dans un scanner IRM. Notre étude comporte 2 visites de 2 heures chacune à l'Institut Douglas. Des tests sanguins seront effectués. Une compensation financière sera offerte.

Si vous êtes intéressé et pour plus de renseignements, appelez au (514) 761-6131 x 2877 ou par courriel à rajahmemorystudy@gmail.com

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

599 MESSAGES

RÉNOVATION LEBLOND et Fils
Si vous pouvez l'imaginer, nous pouvons le réaliser!
www.renovationleblond.com
514 377-5355

À M. DAVID EYRE ex-locataire du 532 Montée Paiement, Gatineau.
Monsieur, vous avez habité à cette adresse de mai 2011 jusqu'en oct. 2013 où vous avez quitté les lieux en laissant des objets sur place. Prenez note que vous avez jusqu'au 21 janvier 2014 pour récupérer vos effets sans quoi j'en disposerai à ma discrétion. Merci.
ducl0sb@hotmail.com

Un don d'espoir pour la vie
ARMÉE DU SAUVÉ
1-877-488-4222
www.ArmeduSauve.ca

INDEX DES DÉCÈS

Dubreuil, Monique
Pfister, Aline
Philippon, Sr Marie-Thérèse, CND
Sabourin Bourgie, Claire, Montréal

Remerciements

Matte, André

Dubreuil, Monique (née Perrault) 1929-2013

Décédée le 24 décembre 2013 à l'âge de 84 ans, épouse en premières noces de feu Robert Dubreuil et en secondes noces Jean-Paul Geoffroy, retraitée comme juge de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale.

Elle laisse dans le deuil quatre enfants: feu Madeleine, François, Benoit et Marie-Josée, ainsi que les petits-enfants, conjoints(es), amis et autres parents.

La famille convie parents, amis et collègues pour recevoir vos condoléances et témoignages, en présence des cendres, au:

Centre funéraire Côte-Des-Neiges
Rue Dignité
4525, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal
514 342-8000

le samedi 18 janvier, de 13h00 à 19h00.
Ne pas envoyer de fleurs. Envoyez plutôt vos dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal.

Pfister, Aline 1924-2014

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous faisons part du décès d'Aline Pfister née Cousineau. Elle s'est endormie tout doucement dans l'après-midi du 8 janvier 2014, son mari, Jean-Pierre Pfister, à ses côtés lui tenant la main.

Son départ laisse également dans le deuil ses trois enfants Nicolas (Sylvie Savage), Olivier et François (Véronique Racanelli), ses petits-enfants Carole, Geneviève, Hélène, Mathilde, Henri et Renaud, ses frères et sœurs Thérèse, Denise, Andrée, Yves, Alain et Diane, ses neveux et nièces ainsi que ses amis.

La famille accueillera parents et amis au

Complexe funéraire Mont-Royal
1297, Chemin de la Forêt
Outremont Qc H2V 2P9
514-279-6540

le vendredi 17 janvier 2014 de 14h à 17h et de 19h à 21h ainsi que le samedi 18 janvier de 10h à 12h. Une cérémonie en sa mémoire suivra à 12h.

Vous pouvez exprimer votre sympathie par un don au Fonds du Programme de cancérologie de la Fondation de l'Hôpital St. Mary.

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES BÉTONNEMENTS BRETTON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Planos. Assurances compl. Estim. gratuite.
info@brettonsavard.com
514 254-1447

Sr Marie-Thérèse Philippon, CND (S.S.-Marie-Réparatrice, CND)

est décédée à L'Infirmier Notre-Dame-de-Bon-Secours, CND, Montréal, le jeudi 9 janvier 2014, à l'âge de 93 ans et 11 mois, dont 75 ans de vie religieuse à la Congrégation-de-Notre-Dame.

Elle était la fille de feu Elzéar Philippon et de feu Marie-Antoinette Boisvert de St-Evariste de Beauce.

Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil des belles-sœurs: Mmes Blanche Boulé (feu Armand) et Madeleine Giguère (feu Joseph) ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame vous accueilleront au 5017, ave Notre-Dame-de-Grâce, Montréal, H4A 1K2, le lundi 13 janvier 2014 de 19h00 à 21h00.

Une célébration de prières aura lieu le même jour à 19h30, au même endroit. Le lendemain, le 14 janvier, le salon sera ouvert à partir de 8h30 et les funérailles seront célébrées à 10h, à l'église Notre-Dame-de-Grâce, 5333, ave Notre-Dame-de-Grâce, Montréal. L'inhumation se fera au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Direction:

Alfred Dallaire
MEMORIA
www.memoria.ca 514 277.7778

Sabourin Bourgie, Claire 1924-2013

À Montréal, le 24 décembre 2013, à l'âge de 89 ans, est décédée Madame Claire Sabourin Bourgie.

Elle laisse dans le deuil son époux Marc Bourgie, sa fille Claude (Pierre Bovet), son fils Pierre (Carolyne Barmwell), ses petits-enfants François Bovet (Stéphanie Day), Sylvie Bovet (Hubert Bolduc) et Alain Bovet (Geneviève Poirier), Paula Bourgie et Colin Bourgie, ses arrière-petits-enfants Émilie, Nicolas, Blanche, Madeleine, Albert et Sophie ainsi que ses sœurs Thérèse et Monique.

Un concert, en sa mémoire, aura lieu à la Salle Bourgie du Pavillon Claire et Marc Bourgie du Musée des Beaux-Arts de Montréal au 1339 rue Sherbrooke Ouest, le lundi 13 janvier 2014 à 14 h 30 et sera suivi d'une réception au Musée.

Des dons au Musée des Beaux-Arts seraient appréciés. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

URGEL BOURGIE
ATHOS
Consultez notre registre au urgelbourgie.com / 514 735-2025

Remerciements

André Matte
Né à Québec, le 15 mai 1949
Décédé à Montréal, le 7 octobre 2013

Merci à toutes les personnes qui, lors du décès d'André ont, d'une façon ou d'une autre, démontré leur profond attachement à André ainsi que leur sympathie et soutien à ses sœurs et à ses proches!

Pour toutes les personnes qui l'ont connu, André demeure une source d'inspiration. Sa grande sensibilité, son humour fin, sa délicatesse envers tout le monde, son amour de la musique et du cinéma nous ont nourris et nous permettent de continuer d'entretenir avec lui une relation au-delà de toutes frontières.

Daniel Hart

Du bénévolat, oui ! Mais où ?

514.842.3351
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE MONTRÉAL
cabm.net

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES BÉTONNEMENTS BRETTON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Planos. Assurances compl. Estim. gratuite.
info@brettonsavard.com
514 254-1447

Noubliez pas de demander votre copie plastifiée C'est gratuit !

514 525-1149
necrologie@lememorial.com
Le mémoriel

LES PETITES ANNONCES



DEMEURES, OCCASIONS D'AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

petitesannonces@ledevoir.com

514.985.3322 1 800 363.0305

CHARME & PRESTIGE

26 ANS
à être
heureuse de
vous servir



1275 ST-VIAEUR



250 BLOOMFIELD



79 COURCELETTE

Loin de diminuer mon travail,
je m'y implique davantage.
Rosalie et moi, sommes là pour
vous aider à **RÉALISER VOS
PROJETS** immobiliers avec
**DILIGENCE ET
DÉVOUEMENT.**

COMPTEZ SUR NOUS !



**LA JEUNESSE ET LA SAGESSE
RÉUNIES !**

**Rosalie
LABROUSSE**
514
999-0546

**Charlotte
MICHAUD**
514
894-0866

groupe sutton – immobili inc., agence immobilière 514.272.1010



PLATEAU
4723 De Lanaudière

REZ-DE-CHAUSSEE grand appartement de 1540 p.c. + espace de **RANGEMENT** au sous-sol de 190 p.c. + **STATIONNEMENT** extérieur. Patio arrière et petit jardin avant. Salon/salle à manger immense pièce à aire ouverte. 4 ch. à coucher, aspirateur central, toiture élastomère. Appartement bien entretenu, excellents copropriétaires. 495 000 \$.

ESTHER LEBLANC
Courtier immobilier agréé



VISITE LIBRE
Dimanche 14h à 16h

VILLERAY
7373 Lajeunesse #200

LUMINEUX APPARTEMENT de 2 chambres à coucher + coin bureau. 1132 p.c. Fenestration sur 3 faces. Plafonds 9 pieds. Salon, salle à manger, cuisine à aires ouvertes. Espace rangement au s-sol. À pieds du métro, du Marché J-Talon, des services, écoles, parcs, transports. Excellente insonorisation, rénos 2006. **Nouveau prix 300 000 \$.**

514-220-2454
www.estherleblanc.com



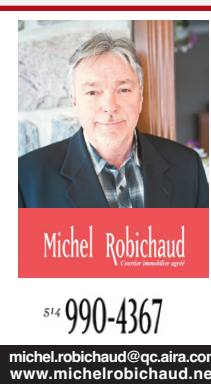
YVAN DESPRÉS, 418-682-7000
courtier immobilier, WWW.REMAX-QUEBEC.COM

Superbe domaine avec lac privé, 24 hectares de boisé. 2 chalets, un garage double + une remise près du chalet principal. 1h15 de Québec.
352 000 \$ - MLS : 25406742

ST-DAMASE-DE-L'ISLET

Nouveau prix ! Magnifique propriété ancestrale restaurée avec goût. Rénovée de A à Z. Vue sur les montagnes du Bic. À proximité de Rimouski, plusieurs bâtiments pouvant servir de mini ferme. **288 000 \$ - MLS : 10884977**

RIMOUSKI



Michel Robichaud

514-990-4367

michel.robichaud@qc.ara.com
www.michelrobichaud.net



Agence Immobilière



ville & campagne
MONTREAL, BOUL. LASALLE

DUPLEX FACE AU FLEUVE : 609 000 \$

VENTE PAR SUCCESSION. 2 X 5 1/2 plus sous-sol, garage, propriété bien entretenue, entièrement libre ! Boul. Lasalle, vue panoramique sur le fleuve de tous les étages ! Cour privée, piste cyclable. Secteur résidentiel de choix et paisible. **Centris no : 24705222**



LE PLUS BEL EMPLACEMENT DE MONTRÉAL!!!
Face au parc Lafontaine, près métros et services

Les Dauphins sur-le-Parc figurent parmi le nec plus ultra du patrimoine montréalais. Une construction de cette qualité coûterait une fortune aujourd'hui... **Qualité de vie en plein cœur du Plateau, prestige, vue spectaculaire, piscine, gym, saunas... Choix de condos : 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, Penthouse.** À vendre ou possibilité de location.

LUCIE RICARD 514 386-9804

Courtier agréé - Re/Max Alliance, agence immobilière
*** Résidente et spécialiste des Dauphins ***



ROSEMONT
UN EMPLACEMENT DE CHOIX !

Secteur de choix surnommé « petit OUTREMONT ». Cottage en bonne condition et très propre, plancher de bois franc, s/sol non-fini de 7 pieds et demi. Donnant sur un coin donc beaucoup de luminosité, beau grand terrain paysager. **LIBRE 545 000 \$**

POTTON



Maison de campagne remise à neuf en 2012, matériaux nobles, aires ouvertes. 4 acres avec étang, chemin peu passant. 3 ch., 2 1/2 s/bains, foyer au bois, garage intégré, terrasse, 1+ acre, vue du lac Brome. À quelques minutes du centre de Knowlton. **495 000 \$**

LAC BROME



Maison sur 3 niveaux, baignée de lumière, plafond cathédrale, 3 ch., 2 1/2 s/bains, foyer au bois, garage intégré, terrasse, 1+ acre, vue du lac Brome. À quelques minutes du centre de Knowlton. **349 500 \$**

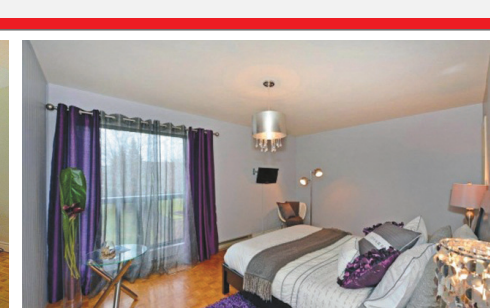
LOIS HARDACKER 450 242-2000
www.loishardacker.ca

Ctr. imm. Agréé, Royal LePage Action, Agence Immobilière

PRÉVOST



Pourquoi acheter un chalet quand une maison de qualité est disponible ? Maison de 3 chambres sans sous-sol, avec un atelier joint à la maison. Cuisine et salle de bain rénovées. Grand terrain avec des arbres et des vivaces en quantité. Un havre de paix pour **295 000 \$.**
450-224-7961.



BROSSARD, QUARTIER S

CLÉ EN MAIN! Magnifique maison de ville avec garage, extrêmement spacieuse et joliment aménagée. Terrasse privée, piscine creusée et tennis: 2 chambres, 2 + 2 salles de bains, salle familiale et plus! Prix : 309 000\$ MLS : 21803905

KATHERINE PRINCE
Courtier immobilier agréé, Remax Platine
BUR.: 450-466-6000 CELL.: 514-702-2474



ST-LAMBERT

51, rue Aberden

Cottage au cœur du « Village », à 2 pas de tout. 3 chambres à coucher, garage double attenant. Possibilité de faire au sous-sol : activités professionnelles, artisanales ou de service. **575 000 \$. PRIX RÉDUIT.**
450 671 9557 (POUR RENDEZ-VOUS)
duproprio.com/260067

CHARME & PRESTIGE

Promotion du Nouvel An
du 4 janv. au 11 janv.

**NOUVEAUX
CLIENTS
2 pour 1
145 \$**

Format double
(2 1/2" X 5 3/8")